BnF Gallica

Mercure galant

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Mercure galant. 1712-01.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

(v. mg. le catal. ¶ et liv.)

LC2
33
C

(466)

Goth

+ 2400
II

MERCURE GALANT.

JANVIER 1712.

A PARIS,

M. DCCXII.

Avec Privilege du Roy.

MERCURE GALANT.

*Par le Sieur Du F****

Mois
de Janvier
1712.

Le prix est 30. sols relié en veau, & 25. sols, brochez

A PARIS,
Chez DANIEL JOLLET, au Livre Royal, au bout du Pont S. Michel du côté du Palais.

PIERRE RIBOU, à l'Image S. Louis, sur le Quay des Augustins.

GILLES LAMESLE, à l'entrée de la ruë du Foin, du côté de la ruë Saint Jacques.

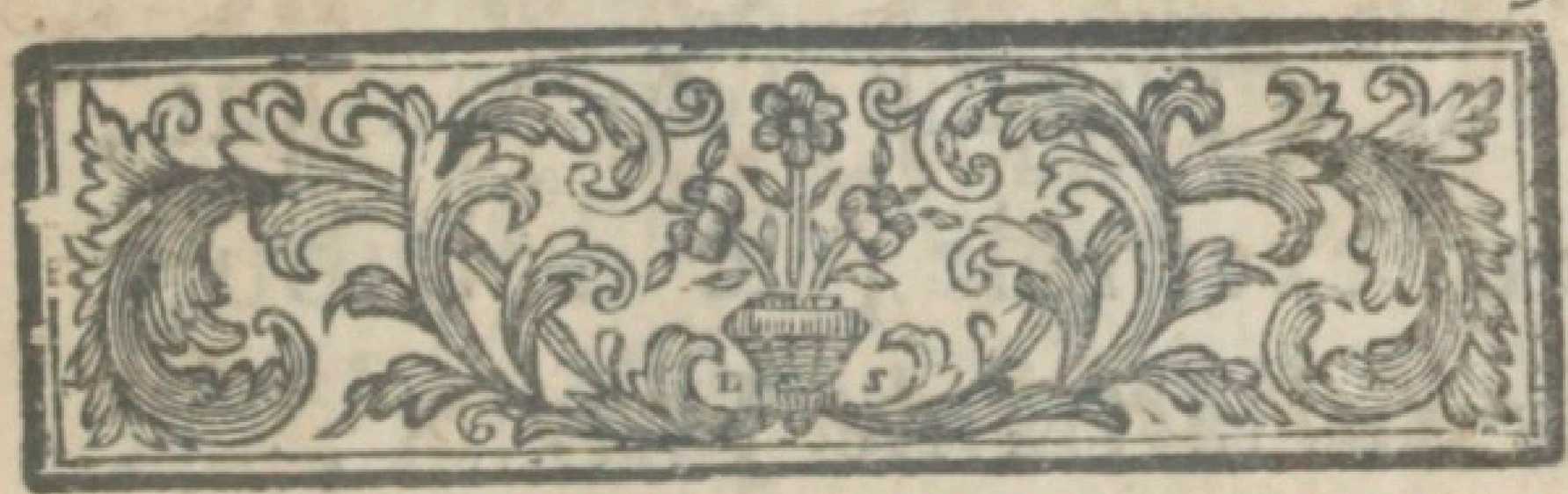

MERCURE GALANT.

Janvier 1712.

AVERTISSEMENT.

LA division du Mercure en quatre parties ſépa-rées avoit ſes commoditez, mais elle empêchoit que l'impreſſion n'en pût eſtre faite regulierement le premier, ſecond, ou troiſiéme

jour du mois, on n'a pû, par exemple, le distribuer avant le six de Janvier, cet inconvenient à paru plus considerable, que celuy de mêler indifferemment toutes les pieces à mesure qu'on les envoye & les Nouvelles sans egard aux dattes dans le moment qu'on reçoit les Lettres ; on essayera de ce dérangement, dans ce mois-cy, à condition que si on se plaint de cette metode, on en essayera d'une autre, dont quelqu'un se plaindra encore, & c'est tant mieux ;

car les Livres dont on se plaint le moins ce sont ceux qu'on ne lit gueres.

THETIS,

Cantate.

Sur le recouvrement de la santé de Monseigneur le Comte de Toulouse.

THETIS.

Nereïdes, plaignez ma peine;
Pleurez, pleurez, mes Sœurs;

Cet aimable Heros, si cher
à nostre Reine
Est livré par le Sort aux plus
vives douleurs.
Plaignez ma tendresse
inutile
Qui n'a pû du Destin desar-
mer les rigueurs;
Helas les maux même
d'Achile
Ne m'ont pas coûté plus
de pleurs.

Chœur des Nereïdes.

Meslons nos soupirs à ses
larmes,
Frapons l'air de nos cris;
De nos vives alarmes

Que les rochers soient attendris.

THETIS.

Qu'avec plaisir en luy je revoyois les charmes
Et le courage de mon fils.

Les Nereïdes.

Meslons nos soupirs à ses larmes
Frapons l'air de nos cris.

THETIS.

O Sort, injuste Sort épuise-tu tes armes
Sur tout ce qui plaist à Thetis ?

Les Nereïdes.

De nos vives alarmes

Que les rochers ſoient attendris.

Symphonie.

THETIS.

Quelle clarté penetre en ces grottes profondes ?
Cet éclat du Soleil m'annonce le retour,
Ce Dieu qui rentre ſous les ondes
Va ſur ce que je crains éclaircir mon amour.

APOLLON.

Conſolez - vous belle Deeſſe

THETIS.

Vous avez vû dans vôtre cours

GALANT.

Cet aimable Heros pour qui
je m'interesse.

APOLLON.

Consolez - vous belle
Deesse,
Vous n'avez rien à crain-
dre pour ses jours:
La Parque avoit sur luy levé
son bras perfide,
Je l'ay vû sans fremir regar-
der le trépas;
Au sein de la douleur il estoit
intrepide,
Et plus Heros encore qu'au
milieu des combats.
Mais la Parque n'a fait qu'u-
ne menace vaine,

Un des fils d Esculape a dé-
tourné ses coups,
Et pour vostre Heros force
encor l'inhumaine
De filer les jours les plus
doux.
D'un nom celebre, ou d'un
bonheur durable
Achille jadis eut le choix,
Mais au Fils de LOUIS le
Sort plus favorable
Veut les accorder à la
fois

THETIS.

O ciel! aprés un trouble ex-
trême
Que le calme a d'attraits!

Le Destin me rend ce que
j'aime;
Je pardonne au Destin tous
les maux qu'il m'a faits.
Venez, bruyans Tritons,
venez, tendres Sirenes,
Apprenez par vos chants
mon bonheur aux Zephirs,
Vous partagiez mes pei-
nes,
Partagez mes plaisirs.

Chœur.

Apprenons par nos chants
son bonheur aux Zephirs,
Nous partagions ses pei-
nes,
Partageons ses plaisirs.

Cette Piece qui est de Mr de la Morhe, a esté mise en Musique par Mr de Villeneuve, & a esté executée le 4. Janvier par la Musique de Monsieur le Comte de Toulouse, en presence de Madame la Duchesse d'Orleans.

Il est plus rare de trouver des Achilles de sang froid dans l'accablement d'une maladie cruelle, qu'au milieu des combats, où l'ambition & la gloire nous soutiennent ; l'yvresse de ces deux passions en nous étour-

diſſant nous cache la moitié du peril. Un Guerrier eſt animé par l'exemple de ceux qui l'environnent, tous ces grands appareils de guerre inſpirent quelquefois du courage à ceux même qui n'en ont point; mais le triſte appareil qu'étale la Chirurgie fait ſouvent trembler ceux qu'on a vûs intrepides dans les combats; je prefererois peut-eſtre à l'intrepidité guerriere cette fermeté d'ame qui fait ſupporter ſans ſourciller les douleurs les plus violentes; mais je n'ay

pas besoin icy de l'art des Panegiristes qui élevent toujours au-dessus des autres vertus celle qui domine dans le *Heros du jour*, puisque le Prince dont il s'agit icy possede à un degré égal & la fermeté d'ame & la valeur & la bonté du cœur, sans laquelle toutes les autres vertus ne meritent point de veritables loüanges.

EXTRAIT.

Du voyage de Mr Chambon dans les Mines de Pologne.

Etant en Pologne, je me ressouvins d'avoir lû autre fois un Livre qui traite des Mines de Sel de ce Païs là, & je resolus de voir la chose par moy-mesme, je communiquay mon dessein à deux de mes amis, qui me promirent de m'y accompagner : la plus fameuse de ces Mines

n'étoit éloignée que d'une journée, nous nous y rendimes le lendemain & nous y trouvâmes plusieurs personnes qui devoient y descendre. J'examinay l'ouverture, les machines qui servent à la descente des hommes, des chevaux, des necessitez des uns & des autres & au tirage des Sels. Cette ouverture est quarrée ; les Machines sont des Rouës qui ne different de celles qui sont à nos Carrieres, qu'en ce qu'elles sont couvertes, la corde pour faire

la descente est d'une bonne grosseur. On nous demanda si nous voulions descendre; la profondeur de cette ouverture a quelque chose d'effrayant, mais moy qui voulois voir, je répondis brusquement que j'estois prest à partir; cette resolution determina l'un de ceux qui m'accompagnoient; mais l'autre fut plus timide & refusa de nous suivre.

On descend la grosse corde; ceux qui ont fait ce voyage en prennent de la grosseur du petit doigt au-

tachées à la grosse. Il faut se representer les cordes dont se servent les Bateliers qui tirent un Batteau pour luy faire remonter la Riviere. Quand ils se furent placez sur ces petites cordes, il faut nous dirent ils s'asseoir sur nous. Allons, dis-je à mon ami, il n'est plus question de s'en dédire, je me plaçay des premiers de la maniere dont on me l'avoit montré, & il en fit autant. Tout le monde étant rangé, on descend : à peine étois je à trois toises de pro-

fondeur, que ceux qui gouvernoient la corde, arrêterent tout court, & crierent qu'il falloit prier Dieu, j'entendis dans le moment entonner un *Salve* : je fus frapé d'une idée facheuse, je me repentis de ma curiosité, mais reflection faite, je me rassuray, de maniere cependant que nature pâtissoit. Nous coulâmes insensiblement, & on arriva à bon port, cette premiere descente est de vingt toises ou environ.

Ceux qui travaillent dans

ces Mines, & qui avoient entendu le ſignal, vinrent nous recevoir avec des branches de Pin raiſineux allumées en forme de flambeaux. Ils nous conduiſirent à la Chapelle qui eſt au bout d'une Voute ſoutenuë par des pilotis, & appuyé par des travers de diſtance en diſtance. A cinquante pas de là ſe preſente ſur la main droite une fontaine d'eau douce à l'uſage des hommes & des beſtes qui habitent dans ces ſouterrains, & dont pluſieurs

n'ont jamais vû le jour. Je fis remplir une bouteille de cette eau, je diray dans la suite ce que j'en fis, j'en remplis une autre d'une eau sallée qui se trouve un peu plus avant sur la gauche, on pompe cette derniere eau que l'on monte par la corde pour la décuire dans un Village appellé Wieliska, qui n'est pas bien éloigné de l'entrée de la Mine, & l'on en fait un Sel propre à servir sur la table. En avançant un peu plus du mesme côté on trouve une voute assez

haute & assez large sous laquelle il peut y avoir une vingtaine de Maisonnettes avec des Ecuries J'ay appris que les Chevaux qui y ont demeuré une quinzaine de jours, quelques maigres qu'ils soient, y deviennent à pleine peau ; que les Habitans y sont rarement malades ; mais je conjecture que leur santé peut procéder des vapeurs salines ennemies de la pourriture & de la corruption, & que leur corps s'affoiblit peu à peu, & se trouve enfin noyé

par la ſuperiorité de ces meſmes vapeurs qu'ils ſont obligez de reſpirer, d'autant plus qu'ils ſont privez de la lumiere qui prepare un baume qui ranime les noſtres & les ſoutient.

Les hommes ſervent à la coupe du Sel, à le conduire & à le tranſporter, & les chevaux à tirer une ſeconde rouë en forme de tour qui ſert à faire la ſeconde deſcente dans un fond où l'on coupe le Sel en forme de colomne de la groſſeur d'un quartaut de vin, & de la

longueur d'une aune & demie ou environ. On y peut descendre si l'on veut par la corde de la maniere dont je l'ay raporté ; mais il y a une douzaine d'Echelles en zigzag attachées à la muraille, par lesquels je descendis. Le Roy avoit fait faire des Escaliers, qui faute d'appuy sont ruinez & fondus par les eaux. Arrivé dans ce fond qui est fort spacieux & fort élevé, je goustay les murailles que je reconnus estre des masses de Sel. Ce Sel est de la couleur de la craye dont

les

les Tailleurs se servent. Je goustay la matiere sur laquelle je marchois, & je remarquay dans certaines canelures, principalement à la racine où est la premiere ébauche du Sel, une terre semblable à celle des Salpetriers fort chargée de Salpestre : plus on creuse, plus elle est pleine de terrestreïté. Ce Sel en pierre est tres caustique, tres amer, & tres desagreable à la langue ; ceux qui en usent s'y acoûtument; les personnes de condition n'en font jamais servir sur

leurs tables. Il rougit les viandes comme le Salpetre. Ce Sel est tiré du fond de ces Mines, par la mesme Machine qui sert à la descente: delà il est conduit sur des Rouleaux jusqu'au premier endroit d'où il est tiré de la mesme maniere, puis on le charge sur des charettes pour le transporter dans toutes les Provinces de la Pologne, dans la Hongrie, & dans la Silesie.

Il se rencontre beaucoup de Sel gemme dans ces Mines; ce Sel est blanc comme

la neige, fort dur & cristalin, on en fait des sallieres, des Chapelets, de petites statues & plusieurs autres ouvrages qu'on vend sur les lieux. Il y a des veines dont on tire de ces sels si solides & si cristallins qu'ils ressemblent à des cristaux de roche ; ils ne tiennent de la nature du sel que parce qu'ils n'ont pas eû la mesme cuite, peut-estre qu'avec le temps la nature les auroit portez au metallique ou à la pierre pretieuse. On peut conjecturer par la pureté & par la tran-

parence dont ils ſont, qu'elle l'auroit fait ſi elle n'avoit point été interompuë. Quoy qu'il en ſoit, l'Auteur de cette nature n'a pas voulu que tout fût dans le plus haut degré de perfection, que toute animalité fut un état excellent, que tout vegetal fuſt balſamique, & que tout le metallique fuſt or. Le Verjus, quoy que moins parfait que le Raiſin, a ſes proprietez: le cheval moins parfait que l'homme a ſon merite: le fer quoy qu'inferieur à l'or ne laiſſe pas

d'estre d'une grande utilité.
On peut reconnoistre par ce que je viens de dire, bien des especes de sel differentes par leur cuitte & par leurs filtrations : 1°. ayant fait évaporer à mon retour, l'eau douce que j'emportay avec moy dans une bouteille elle se trouva chargée d'une quantité assez considerable de sel presque insipide. 2°. de l'eau de ma seconde bouteille on en tire par decoction un sel blanc plus picquant que ce premier sel, mais beaucoup plus doux

que celuy que nous preparons de l'eau de la Mer. C'eſt ce ſel qu'on ſert comme nous avons dit ſur les tables des Gens de condition, & on ne peut expliquer la difference entre le premier ſel qui eſt inſipide & celuy cy, qu'en ſupoſant que le le premier eſt tres-attenué par une filtration plusétroite & plus ſerrée. 3°. Outre ces ſels dilayez, le ſel gemme. 4°. Ce ſel en groſſes maſſes tenant de la nature du ſalpêtre, enfin ce ſel rempli de terreſtreïtez qui eſt la racine & la

premiere ébauche des autres.

Aprés estre sorti de cette representation infernale, je remarquay que la neige (c'étoit au fort de l'hiver) sur la surface de la terre qui environne cette Mine & qui la couvre, étoit aussi dure que la pierre, & qu'il y avoit une grande difference entre celle là & celle qui étoit dans des endroits plus éloignez. Tout le monde sçait que la dureté vient des sels. La vuë de ces objets augmenta ma curiosité : je resolus d'aller plus loin.

Vieliſka au Midi de Cracovie n'eſt eloigné que de deux lieües de cette Mine qui n'eſt pas le ſeul endroit où l'on tire le ſel blanc. Il s'en fait encore à *Bokonia*, à *Sambor*, à *Haroſoli*, à *Calouche*, & en beaucoup d'endroits des Monts *Crapaks*. J'allay viſiter une Mine de ſoufre qui n'étoit pas fort éloignée. Je vis avec plaiſir une grande étenduë de terrain aux environs de l'ouverture ſans glace & ſans neige; j'y trouvay l'air tres temperé, on auroit crû eſtre dans un Bain.

Je me fis descendre dans le fond de la Mine qui n'est pas bien profonde. J'y vis avec surprise un gros Ruisseau portant Batteau qui la traverse & qui en sort à une demi lieue de là, l'eau en est nitreuse & sulphurée. Il y a des deux côtez du ruisseau des chemins qui sont plus enfoncez que sa surface, & pour empécher qu'il ne les inonde, on a posé tout le long du Canal des Piloris contre lesquels on a ataché des planches pour soutenir l'eau. La voute de la Mine

eſt auſſi ſoutenuë par des Pilotis avec des travers, & les murailles par des planches appuyées par des ſolives ce qui ſe pratique dans les Mines metalliques ſulphurées, au lieu que l'on ſe contente de ſoutenir la voute des Mines de ſel, parce qu'on ne craint pas que les murailles s'éboulent.

La terre de cette Mine reſſemble aſſez à la terre gralle, & peu de gens s'aviſent d'en tirer la pierre de ſouffre. On la fait boüillir dans l'eau : par cette cuite le

ſouffre ſe ſepare de la terre & ſurnage ; on la jette enſuite dans differents moules. A la vuë de ces preparations j'étois convaincu qu'on pouvoit tirer du fruit de ce genre d'étude, & que les Philoſophes avoient eû raiſon d'en faire un precepte. Rempli de ces penſées, je me promenay longtemps dans ces ſouterrains, & je cherchay de tous coſtez à profiter : je remarquay par le gouſt que la racine de cette Mine participoit fort du ſel de miniere ; je me perſuaday que

cette racine metallique ou ce verjus mineral, étoit devenu balſamique par la cuite qu'il avoit euë de la nature. Voila mon principe, me diſois-je à moy-meſme, *la nature travaille par tout de la meſme maniere*, elle mene toujours ſes ouvrages par degrez.

Au ſortir de cette Mine j'en viſitay de Vitriol, d'Antimoine, & de Marbre, j'allay à des fontaines où le fer battu en petites lames ſe change en cuivre en cinq ou ſix jours, & le bois en pierre: ces fontaines ſont entre Ca-

louche & *Stry*, aux environs de *Slochouf* à une journée : il y en a beaucoup d'autres minerales qui ont des vertus particulieres. L'esprit metallique est tres puissant dans cette Contrée ; on y voit desMarais où le fer se forme: il faudroit un volume entier pour décrire ce que j'y ay vû : il y a mesme quantité de Mines d'or & d'argent. La plus abondante en or & en argent est prés de *Slochouf* : elle est ordinairement affermée à des Allemans & à des Anglois, par-

ce que les Polonois ne se piquent gueres d'industrie ni de soins. j'y achetay un morceau de Mine assez curieux, de la grosseur d'un œuf de poule, formé par des canelures d'arsenic jaune, de sel, d'une pierre cristalline de couleur d'agathe, & de quelques unes d'or, que la nature avoit jointes par des dispositions bizarres qui se rencontrent dans les entrailles de la terre.

J'eus envie d'aller voir une fontaine de bytume qui est dans le mesme Palatinat de

Cracovie, voicy ce qu'on en dit, & qui eſt tres veritable. Elle prend feu de temps en tems, particulierement dans le Printemps : ce feu eſt ſi violent que les étincelles étant emportées par le vent brulent les bleds voiſins : & meſme comme le fond de cette fontaine eſt un bytume aſſez épais, & que les veines de cette matiere ſont repandës tout au tour à une grande diſtance, ce feu s'il n'eſt éteint ſe communique à ce bytume terreſtre qui s'enflame dans les terres ; de

maniere que ſuivant la tradition du païs, il brula toute une foreſt, & qu'il enleva un quart delieuë de la ſurface de la terre, faiſant une caverne aſſez vaſté qui fut dans le moment remplie d'eau, ce qui donna la naiſſance au Marais ſalé qu'on y voit aujourd'huy. Ces accidents qui intimident les Payſans, les rend attentifs à ce qui ſe paſſe ſur cette fontaine, & ſur la riviere qu'elle forme dés ſa naiſſance. Ils ont ſoin dés qu'il paroiſt quelques étincelles, & meſme quel-

que lueur, d'accourir avec leurs fleaux ou de longues verges dont ils battent l'eau de toute leur force pour la faire élever par dessus le Bitume; & pour en estre avertis ils y mettent des Sentinelles, qui d'ailleurs prennent garde que quelqu'un par malice ou par curiosité n'y mettent le feu avec quelque bougie allumée, & à peu prés comme on le met à l'eau de vie. Si quelques Seigneurs Polonois ou des Etrangers viennent voir cette fontaine par curiosité, les Gardes

permettent qu'on mette le feu avec la bougie allumée sur la surface de l'eau ; mais ils se munissent auparavant de branches d'arbres pour l'éteindre en battant l'eau. Cette eau est cependant froide au toucher, mais elle ne se glace jamais, elle jette une odeur très agreable, & a la saveur du lait. La Montagne sur laquelle elle est, est couverte de fleurs odoriferentes.

Le Livre dont on a tiré cet Extrait, contient une infinité d'autres détails trés cu-

rieux ſur differentes ma
tieres. Il ſe vend ſur le ſecond
Perron de la Sainte Chapelle,
dans la boutique de Claude
Barbin.

ETRENNES.

Ceux qui ſe ſouvien-
nent de la diſpute fa-
meuſe qui s'eleva l'an
mil ſept cens, ſçavoir ſi
cette année étoit la fin
du ſeiziéme ſiecle ou le
commencement du dix-
ſeptiéme, me pardonne-

ront de faire une autre question qui n'eſt pas moins inutile ; ſcavoir ſi le Mercure des Etrennes doit eſtre celuy de Decembre qui ſe donne au premier jour de l'an, ou le Mercure de Janvier qui contient le premier jour de l'an : ce doute ne vaut pas la peine d'eſtre éclaircy ; mais il ſuffit pour autoriſer un reſte d'Etrenne qu'on m'a envoyé.

L'Anonime éruditionné.

Vous demandez de l'éruditon sur les Etrennes ; de tous temps les peuples ont offert aux Dieux & aux hommes les premices de toutes choses, ces Etrennes ont été établies pour offrir les premices de l'année nouvelle ; certain peuple d'Afrique celebroit la premiere année du siecle, le premier mois de l'année, le premier jour du mois, & la premiere heure du jour

ETRENNE.

Par Monſieur de L. T.

Sur l'air d'un Vaudeville connu.

Au nouvel an mil ſept cens douze,
Puiſſiez-vous devenir l'Epouſe
D'un jeune Epoux tendre & charmant,
Qui ne ſoit point d'humeur jalouſe,
Jamais Mary toujours Amant
Pendant tout l'an mil ſept cens douze.

REPONSE.

Juſqu'à l'an mil ſept cens treize
Je chercheray la rime à tréize,

Et ce Mary toujours Amant
Dans l'univers en est-il treize,
On trouvera plus seurement
Rime riche à mil sept cens
treize.

IMPROMPTU.

Le premier jour de l'an à un homme de qualité, par Monsieur M. D. M.

Ne pas donner à plus riche
que soy,
A vôtre égard, c'est maxime
pour moy.
Cette maxime est vraye, & n'of-
fense personne;
Mais ce qu'on peut donner au
Pape comme au Roy,
C'est bon jour & bon an, Sei-
gneur; je vous le donne.

Le mesme à une Dlle, en luy envoyant un de ces petits cœurs qui renferment une Devise.

Tel qui se picque, Iris, pour vous d'estre sincere,
Vous dit qu'il vous ouvre son cœur;
Mais il est quelque fois infidel & trompeur.
Celuy-cy dont la forme est fragile & legere,
Quoy qu'un ouvrage de l'Art, n'est point un imposteur.
Il renferme un secret mystere,
Pour contenter un desir curieux,
Ouvrez ce cœur, qui s'offre à vos beaux yeux,
Tout autre en pouroit craindre un regard homicide,
Pour être heureux ou malheureux
Souvent c'est moins le choix, que le sort qui decide.

NOUVELLES.

De Londres le 18. *Decembre.*

LE Parlement s'eſt aſſemblé aujourd'huy ſuivant la derniere prorogation. La Reine étant allée à la Chambre des Seigneurs, & les Communes y étant arrivées, elle a fait un diſcours qui contient en ſubſtance : Qu'elle étoit bien aiſe de leur pouvoir dire que nonobſtant les artifices de ceux qui cher-

choient à continuer la guerre, le lieu & le temps pour l'ouverture d'un traité de paix generale étoient fixez : que la plûpart des Alliez, principalement les Etats Generaux, avoient par leur promptitude à y concourir témoigné leur confiance en elle ; & qu'elle ne doutoit pas que ses propres sujets ne fussent persuadez de l'affection qu'elle avoit pour eux ; que sa principale attention seroit d'affermir la Religion, les droits & les libertez de

la nation, & la ſucceſſion à la Couronne dans la ligne proteſtante : qu'aprés une guerre qui avoit coûté tant de ſang & tant de tréſors, elle travailleroit de tout ſon pouvoir à favoriſer & à augmenter le commerce de ſes ſujets : que non ſeulement elle s'employeroit à procurer une ſatisfaction raiſonnable à tous les Princes & Etats engagez dans cette guerre, mais qu'elle ſe joindroit avec eux par les liens les plus étroits

pour rendre la paix ferme & durable : que le moyen le plus efficace pour réussir étant de se preparer de bonne heure à la guerre, elle recommandoit aux Communes de donner avec toute la diligence possible les subsides necessaires pour la campagne prochaine : & elle finit son discours en leur recommandant l'union, & d'éviter tout ce qui pourroit donner lieu de croire qu'il y eût de la division parmi eux. Les Communes se re-

tirerent enſuite, aprés quoy il y eut un long débat parmi les Seigneurs, qui conclurent à la pluralité de ſix voix de repreſenter à la Reine par une adreſſe, qu'il n'y auroit jamais de paix ſûre tant que l'Eſpagne ſeroit poſſedée par un Prince de la Maiſon de France: mais les Communes au contraire réſolurent à la pluralité de cent cinquante voix d'établir un Comité qui ſeroit chargé de travailler à une adreſſe pour remercier la Reine de ce

qu'elle leur avoit déclaré touchant la paix generale.

De Lille le 16. Janvier.

Les nouvelles que nous avons reçûës hier de Londres & de la Haye, nous assûrent toutes une paix prochaine. La Chambre des Communes persiste toûjours. L'Evêque de Bristol, & M. de Buys qui étoient à Londres sont arrivez à Utrek, où les conferences se tiendront le 22. du courant.

Monſieur le Prince Eugene qui eſt paſſé le 8. en Angleterre, n'y eſt point allé pour tâcher de mettre quelque obſtacle à la paix; au contraire, on aſſûre qu'il y eſt paſſé de la part de l'Empereur pour aſſûrer la Reine qu'il entrera avec plaiſir dans le traité general, & qu'il y envoyera inceſſamment ſes Ambaſſadeurs.

La Reine a nommé Milord Amilton pour être de la Grande Chambre; mais les Seigneurs ne veulent

point le recevoir à cause qu'il est Escossois.

De Berlin le 14. Decembre.

L'Electeur de Brandebourg a ordonné une nouvelle levée de six mille hommes. Les Etats seront obligez de les fournir, suivant la répartition qui en a été faite par chaque Bailliage, qui sera obligé de les fournir. Pour cet effet on arrête tous les vagabonds & les mandians.

Son Altesse Electorale

a donné la Prévôté du Chapitre de Magdebourg, vaccante par le decez du Prince de Saxe Barbi, au Prince Louis son frere : cette Prévôté vaut dix mil écus de rente.

De Varsovie le 30. Novembre.

Les Generaux Szeremetof & Ronne n'ont pû faire consentir les Senateurs Polonois, qui sont à Leopol, à accorder des Quartiers d'Hyver aux Troupes

du Czar, & ont enfin été obligez de promettre qu'ils les feroient ſortir du Royaume, ſuivant le traitté conclu avec les Turcs. Elles doivent aller hyverner dans le Duché de Severie, & vers Kiovie & Sivoleuſko.

De Rome le 5 Decembre.

Le General des Jeſuites, ſes Aſſiſtans, & les Procureurs des Provinces ont preſenté au Pape dans une audience que Sa Sainteté

leur a accordée, un acte ſigné de tous, portant qu'ils ſe ſoûmettoient entierement aux Decrets de 1704. & aux autres émanez en conſequence ſur les ceremonies Chinoiſes, & donnerent toutes les marques & les aſſûrances d'une entiere obéïſſance pour le S. Siege. Le Pape qui les reçut trés favorablement ordonna que cet acte fût imprimé.

Monſieur Pignatelli Evêque de Leccé, ayant été enlevé violemment de ſon

Palais par ordre du Vice-roy de Naples, & enſuite conduit hors du Royaume, eſt arrivé ici aujourd'hui dans un caroſſe à ſix chevaux, que le Cardinal Paulucci avoit envoyé au devant de lui avec un de ſes Gentilshommes, & eſt allé deſcendre aux Théatins, où le Pape lui avoit fait préparer un logement. Dans la Congregation de l'Immunité Eccleſiaſtique tenuë au ſujet de ce Prelat, il a été reſolu de le ſoûtenir.

Sa Sainteté a reçû des lettres de Dom Annibal Albani, par lesquelles il mande que l'Archiduc lui avoit promis dans deux audiences qu'il lui avoit données, qu'il restituëroit Comacchio au S. Siege aprés son couronnement.

Du 12.

Mardi, jour de la Conception, on celebra l'anniversaire du couronnement du Pape dans sa chapelle. Les illuminations, les feux

d'artifice, & les aumônes ſe firent à l'ordinaire.

Monſieur Cafarelli, Gouverneur de cette ville, eſt mort aprés une longue maladie, & le Pape a diſpenſé ſa famille de faire la cavalcade accoûtumée à la mort du Gouverneur, n'étant pas aſſez riche pour faire cette dépenſe. Sa Sainteté a donné ce Gouvernement à M. Scotti, Milanois, Auditeur de Rote; & ſon Canonicat de S. Pierre à M. l'Abbé Riviera Secretaire du ſacré College, & de la Congre-

gation consistoriale.

Du 19.

L'Archiduc, ayant enfin donné part de son Election au Pape par le Marquis de Rona, Sa Sainteté ordonna aussitôt qu'on chantât le *Te Deum*, & qu'on fist des feux & des illuminations; le Marquis de Prié a été declaré Ambassadeur de l'Empereur en cette Cour, & le Prince d'Avellino retourne à Naples avec la qualité de Grand

Chancellier du Royaume. M. Odeſcalchi a été nommé Nonce en Pologne, & M. Doria qui revient de ſa Vicelegation d'Avignon a été nommé Archevêque *in partibus*. Mardi dernier la Congregation conſiſtoriale confirma l'élection du Doyen de Saltzbourg, à l'Evêché d'Olmutz, nonobſtant les inſtances de l'Electeur de Treves en faveur de ſon frere. Le même jour Monſieur le Cardinal de la Tremoille aſſiſta à la Meſſe que le Chapitre de S. Jean

à coûtume de dire pour le Roy le jour de ſainte Luce, & il y fut accompagné par plus de ſoixante caroſſes. Son Eminence donna enſuite un grand repas.

M. de Molines refuſant toûjours de remettre aux Miniſtres de la Cour de Vienne les caroſſes que le Duc d'Ucede avoit laiſſez au Palais d'Eſpagne, & qui ont été confiſquez depuis ſa rebellion, ils le menacent de les faire enlever de vive force; ce qui a obligé M. de Molines d'augmenter le

nombre des gens qu'il avoit déja pour la ſûreté de ſon Palais & de ſa Perſonne.

De Vienne le 16. *Decembre.*

Toutes les lettres de Valaquie & des frontieres de Turquie portent, que le Grand Viſir aprés avoir celebré le Beïram à Andrinople, un Capigi arrivé de Conſtantinople lui avoit apporté de la part du Grand Seigneur un riche Caftan, avec d'autres marques d'affection & de diſtinction;

mais que le même Officier aprés les lui avoir delivrées, avoit porté un ordre à l'Aga des Janissaires, par lequel il lui étoit enjoint d'arrêter le Grand Visir, de l'enyoyer prisonnier à Constantinople, & de prendre le commandement de l'armée jusqu'à ce que le Grand Seigneur eût nommé un autre Grand Visir : ce qui a été executé.

De Hambourg le 25. Decemb.

On a reçû des lettres de

Roſtok qui portent que le Commandant des troupes que le Roy de Dannemarck y a laiſſées pour garder les magaſins qu'il a en cette ville, ayant demandé permiſſion aux Magiſtrats de viſiter leur Arſenal & leurs magaſins, ils la lui refuſerent : mais que s'en étant fait ouvrir les portes de vive force pendant que les habitans étoient au ſermon, cette violence cauſa un grand tumulte. On demanda à ce Commandant quelle raiſon il avoit pour

en agir de la ſorte ; & ſur ce qu'il répondit qu'il avoit voulu viſiter l'Arſenal pour s'en ſervir en cas de beſoin, les habitans répondirent qu'ils periroient plûtôt que de laiſſer enlever leur artillerie & leurs munitions. Incontinent les Magiſtrats firent tendre les chaînes dans les ruës qui aboutiſſent à l'Arſenal, & y firent pointer du canon chargé à cartouche, & pluſieurs compagnies de Bourgeois y ſont tous les jours de garde.

De Lisbonne le 14. Decembre.

On a reçû des lettres d'Elvas du 6. qui portent que les troupes Espagnoles qui sont en quartier aux environs de Badajoz, ont fait une course fort avant dans le pays, d'où elles ont amené cinq cent bêtes à corne, & beaucoup d'Otages pour les contributions.

De Cadis le 27. Decembre.

La Flotte de Bucnotai-

res a mis aujourd'hui à la voile avec quatre Navires François, qui vont à la Mer du Sud.

Il eſt arrivé une Corvette de la Martinique, qui a rapporté que M. du Guéroüin en revenoit avec M. du Caſſe, & qu'il étoit richement chargé.

De Toulon le 24. Decembre.

Trois vaiſſeaux de guerre, ſortis de ce Port pour aller donner la chaſſe à quelques armateurs enne-

mis, qui croiſoient ſur les côtes de Provence, ont trouvé quatre vaiſſeaux Hollandois, qui portoient des proviſions à Port-Mahon, qu'ils avoient chargées en Calabre. Dés qu'ils apperçûrent les nôtres ils prirent chaſſe pour les éviter, mais ils furent bientôt joints : deux ſe rendirent ſans faire grande réſiſtance ; mais les deux autres ſe deffendirent pendant quatre heures, & ne ſe rendirent qu'aprés avoir perdu la plus grande partie

tie de leur équipage.

De Namur le 6. Janvier.

Un Parti de nôtre Garniſon s'étant joint avant-hyer à un détachement de celle de Charleroy, attaquerent auprés de Louvaín cent quarante hommes des ennemis, qui en étoient ſortis pour aller à Bruges, & les pourſuivirent juſqu'aux Portes de cette Place: quatorze furent tuez, & quarante-deux faits priſonniers, qui ont

été amenez icy.

Un autre détachement a été mettre le feu à des batteaux chargez de fourages, qui remontoient la Meuse pour aller à Liége; mais en se retirant il a été attaqué par un Parti de la Garnison d'Huy beaucoup superieur, qui tua six hommes, & en fit seize prisonniers. Le reste se sauva à la faveur de la nuit qui survint.

De Dunkerque le 5. Janvier.

Un Armateur de Calais

a amené un vaiſſeau Hambourgeois chargé de diverſes Marchandiſes pour plus de cent cinquante mille écus.

Un autre Armateur a auſſi amené une groſſe Flutte Hollandoiſe du port de quatre cent tonneaux, chargée de Saumon, de Cuivre & d'Etain.

De Lauterbourg le 26. Dec.

Un Capitaine de Huſſars de nôtre garniſon a brûlé avec trente hommes ſeule-

ment, les magasins de fourages que les ennemis avoient entre Philisbourg & Spire, & il est revenu sans avoir été joint par les detachemens qui avoient été envoyez à sa poursuite.

De Thionville le 24. Decemb.

La garnison du Fort de S. Martin prés de Treves, ayant attaqué un détachement de celle de Traerbach, l'a défait entierement: mais elle a perdu 30. hommes, & en a eu 19. de blessez.

De Condé le 28. Decembre.

Noſtre Commandant ayant envoyé ſoixante dragons & quarante Grenadiers pour mettre le feu à pluſieurs Batteaux chargez de fourage & de munitions que les ennemis avoient ſur l'Eſcaut, entre Mortagne & S. Amand, pouſſerent d'abord deux cens hommes qui les gardoient : mais ils furent obligez enſuite de ſe retirer avec précipitation, pour éviter d'être

coupez par plusieurs détachemens ennemis qui les cherchoient.

De Messine le 26. Décembre.

On embarqua avant hier ici deux bataillons & des munitions de guerre & de bouche, pour Portolongone. On a reçû des remises de Madrid pour les recruës, & pour la remonte de nôtre cavalerie.

Les Liparotes ont attaqué le convoi de Naples qui venoit de Calabre, chargé

de grains ; ils en ont coulé quatre bâtimens à fond, & en ont pris ſix autres qu'ils ont menez à Lipari.

Un vaiſſeau François de 64. canons, eſt arrivé ici ce matin avec un gros Navire Anglois qu'il avoit pris dans le canal de Malthe. Ce vaiſſeau eſt chargé de ſoye, de cotton, & de caffé.

La nuit du 24. & celle du 25. on reſſentit ici pluſieurs ſecouſſes aſſez violentes de tremblemens de terre, mais qui n'ont cependant cauſé aucun dommage.

LETTRE

De M. le Chev. de P***
ſur un petit vol fait chez
Payen, Traiteur, ruë
des Bourdonnois, le 21.
Decembre 1711.

MONSIEUR,

Je vous avois promis des memoires ſur certaine avanture galante dont je fus témoin au bal qui s'eſt donné il y a huit jours, à l'Hôtel des Am-

bassadeurs, ruë de Tournon: mais comme vous ne nommez jamais les masques dans vôtre Mercure, & que les noms, les caracteres, & l'âge des deux personnes que vous sçavez font tout le plaisant de cette avauture, je ne vous en parlerai pas davantage: contentez-vous du recit d'un petit vol qui fut fait en ma presence ce même soir.

Deux de mes amis & moy en ayant rassemblé quatre autres pour aller souper chez Payen, un Filou, qui étoit apparemment déguisé prés de

nous dans ce même bal, & qui entendit de quoy il s'agissoit, prit les devants, & avec un habit de laquais, tenant à sa main une épée & une canne fort belle, qu'il avoit peut-être volée à ce même bal, entra chez le Traiteur, & contrefaisant l'yvrogne, lui annonça sept convives, du nombre desquels, disoit-il, étoit son maître, & fit allumer du feu dans une chambre qu'il choisit: peu de temps aprés il appela un des garçons, qu'il pria de le mettre dans quelque petit endroit caché, de

peur que son maître ne le vît yvre, & ne l'assommât de coups. Le garçon charitable le fit entrer dans un petit cabinet sur le degré proche la chambre, & c'est où il desiroit être pour pouvoir prendre son temps, comme vous allez voir.

Nous arrivâmes effectivement au nombre de sept avec plusieurs laquais; on mit la nape avec sept couverts & un buffet garni, comme on sçait qu'ils le sont chez Payen, de vaisselle d'argent trés propre: nôtre couvert mis, &

le souper commandé, les garçons nous laisserent, & c'est le moment qu'attendoit nôtre Filou au guet dans sa cachette: Il s'etoit déguisé lui-même en garçon de cabaret, un tablier blanc en écharpe, la veste grasse, & le bonnet de caprice; il entre en feignant de pester contre ses camarades qui nous avoient donné une table trop petite, & nous pria de permettre qu'il nous en donnât une plus grande, parce que celle-ci leur étoit necessaire pour un autre écot: aussitôt, avec une adresse merveilleuse

que nous admirâmes, il fit tenir dans sa main gauche sept coûteaux, sept cuillieres, sept fourchettes, & deux salieres, sans les renverser, de peur, disoit-il, de nous porter malheur: il nous faisoit remarquer la capacité de sa main gauche & l'agilité de sa droite, lors qu'il entendit quelqu'un de nous qui disoit bas à un autre: Voila un nouveau garçon que je ne connois pas, & cependant je soupe tous les jours ici depuis que je suis marié Nôtre Filou aussitôt faisant le folâtre, capriola de la table à la porte,

qu'il tira ſur lui, & fut dan
la ruë en trois enjambées: o
cria auſſitôt au voleur, & l'o
fut dans la ruë preſqu'auſſitô
que lui; cependant il diſparut
& on le chercha inutilement
l'on n'apprit qu'une heure
aprés qu'il s'étoit refugié dans
une boutique, en priant qu'on
ne le décelât point à ces jeunes
Officiers qui vouloient l'enrô-
ler de force.

Le Maître de la boutique
a dit que le Filou étoit entré
chez lui ne tenant rien à ſa
main, & avec un habit tout
different de celui d'un garçon

de cabaret. C'est ce qui m'a paru de plus surprenant dans l'avanture, car de la vîtesse dont il fut poursuivi, il faut qu'en courant il ait changé de decoration plus promptement, qu'Arlequin hôte & hôtellerie n'en change sur le theâtre.

ODE
DE MONSIEUR
DE LA MOTTE.

DAns le temps qu'au Dieu du Permesse

J'adreſſois mon premier
tribut,
Heureux fruit de ma dou-
ce yvreſſe,
Ce Dieu lui-même m'ap-
parut.

Deux Déeſſes ſuivoient ſes
traces,
L'une à l'œil fier, au front
hautain;
L'autre avec un ris plein
de graces
S'avançoit l'encens à la
main.

C'eſt la loüange & la cri-
tique,

tique,
Me dit Phœbus, choisis
des deux,
Qui dans la lice poëtique
Guidera tes pas hazar-
deux.

Phœbus me quitte, & la
loüange
Confuse de mon peu d'é-
gard,
Disparoît & déja se vange
Avec un dédaigneux re-
gard.

L'autre prés de moy prend
sa place,

Et l'arbitre de mes écrits,
Elle ôte, elle ajoûte, elle efface,
A chaque chose met son prix.

Elle veut la raison pour baze
De mes plus badines chansons,
Chicane les mots & la phrase,
Va même à critiquer les sons.

Elle orne si bien ma pensée,

Et met tant d'art dans mes accords,
Qu'enfin la loüange est forcée
De me rapporter ses tré-sors.

Je goûte aujourd'hui le mélange
De leurs differentes fa-veurs,
Et la critique, & la loüan-ge
Vivent avec moy comme sœurs.

MADRIGAL NOUVEAU à une femme jalouse.

SUrmontez les transports
de cette jalousie,
Les chagrins & l'emportement
Ne ramenent point un amant;
L'implacable Junon, la terrible Medée,
En proye aux mouvemens jaloux,
Dont vous êtes si possedée,
Ont fait trembler, fremir leurs amans, leurs époux,

Lisez de leurs fureurs l'histoire déplorable;
Lisez-la pour en profiter.
L'une s'est fait haïr, & l'autre redouter,
Mais pour se faire aimer il faut se rendre aimable.

MADRIGAL,

Par la jeune Muse, ainsi surnommée par tous ceux qui ont du goût pour la Poësie, parce qu'elle a, outre les autres qualitez qui la distinguent, le naturel le plus heureux pour la Poësie.

QUand le sage Damon dit que d'un trait mortel
L'Amour blesse les cœurs

ſans qu'ils oſent ſe plaindre,
Que c'eſt un Dieu traître
& cruel;
L'Amour pour moy n'eſt
point à craindre:
Mais quand le jeune Atis
me vient dire à ſon tour,
Ce Dieu n'eſt qu'un en-
fant, doux, careſſant,
aimable,
Plus beau mille fois que
le jour,
Que je le trouve redoutable!

La fameuſe diſpute qui s'excita en 1699. *entre Meſſieurs Mery & Du-*

verney sur la circulation du sang par le cœur du fétus humain, ayant donné occasion d'examiner celle de quantité de differens animaux, tant terrestres qu'aquatiques, & amphibies, & même leur maniere de respirer, & tout ce qui s'est dit à ce sujet, aussi-bien que toutes les experiences qui ont été faites par plusieurs sçavans anatomistes de France & d'Angleterre

se trouvant dispersé en differens volumes qui ont paru depuis pendant plusieurs années ; M. Parent a cru faire plaisir au Public de lui donner le tout raßemblé en abregé, & comme dans un point de vûë, afin qu'il puisse plus aisément embrasser cette partie d'anatomie qui sans contredit est une des plus intereßantes qu'on puisse traiter.

ABREGE'

de ſa fameuſe queſtion ſur la circulation du ſang par le cœur du fœtus, où l'on rapporte les experiences & les raiſonnements de Meſſieurs Mery, Tauvry, Duvernay, & Delitre, & par occaſion le Syſteme de Mr Duvernay ſur la reſpiration des Poiſſons.

ON diſtingue naturellement les animaux en trois

classes, sçavoir les terrestres, les aquatiques, & les amphibies. Le mouvement du sang dans le cœur des aquatiques est le plus aisé à expliquer, & ne souffre aucune difficulté ; parce que leur cœur n'ayant qu'une oreillette & qu'un ventricule ou cavité, on ne peut douter que le sang ne se rende de toutes les parties de leur corps dans cette oreillette, qui par sa contraction le verse ensuite dans le cœur, tandis qu'il se dilate ; aprés quoy le

cœur en se resserrant le pousse dans l'Aorte, & de là dans toutes les parties de l'animal. Mais à l'égard des animaux terrestres, dont le cœur a deux ventricules ou cavitez, & chaque cavité une oreillette, tout le monde aujourd'huy convient que dés qu'ils respirent le sang de tout leur corps, (excepté celuy des poumons) est apporté par les veines caves ascendantes & descendantes dans l'oreillette droite de leur cœur, en mesme temps

que celuy de leurs poumons est versé dans la gauche par la veine du poumon; & qu'ensuite ces deux oreillettes se resserrant toutes deux en mesme temps, expriment tout le sang dont elles sont chargées chacune dans son ventricule, tandis que le cœur se dilate, aprés quoy le cœur venant à se resserrer, pousse le sang de son ventricule droit dans les poumons par l'artere pulmonaire & celuy de son ventricule gauche dans les Aortes ascen-

dantes & descendantes, d'où il est ensuite distribué à toutes les parties du corps. Quant aux amphibies tels que les tortuës, les serpens, &c. Les Autheurs cy dessus conviennent que leur cœur a trois cavitez, sçavoir premierement une droite, & une gauche, comme les animaux terrestres; & outre cela une troisiéme cavité, comme seule, ainsi que dans les animaux aquatiques, laquelle est située entre les deux premieres; en telle sorte cependant

qu'elle communique avec la droite, comme celle-cy communique avec la gauche, & qu'elle n'a point d'oreillette, comme ces deux dernieres.

Ils conviennent de plus que le ſang des differentes parties du corps de ces animaux (excepté le poumon) vient ſe raſſembler dans l'oreillette droite de leur cœur, & que celuy des poumons, ou ſi l'on veut du poumon, parce que les ſerpens n'en ont qu'un) eſt rapporté dans l'oreillette

gauche, d'où il eſt verſé dans ſon ventricule pendant que le cœur ſe dilate; le tout comme dans les animaux terreſtres: mais pendant le reſſerrement du cœur, l'action eſt differente de ce qui ſe paſſe dans les animaux terreſtres; parce que dans les amphibies l'Aorte part du ventricule droit, & non pas du gauche, & l'artere du poumon vient du troiſiéme ventricule, comme dans les aquatiques. Il ſort encore du ventricule droit une ſecon-

de ou nouvelle Aorte qui va ſe reunir avec l'artere deſcendante au deſſous du cœur, à peu prés comme le canal Botal dans les fœtus terreſtres, & pour un uſage tout ſemblable; & les quatre Autheurs citez conviennent encore de toutes ces parties. A l'égard de leur uſage je conſidere que pendant le reſſerrement du cœur, le ſang eſt obligé de paſſer du ventricule gauche dans le droit, n'ayant point d'autre iſſuë; & comme ce paſſage ſe fait par le

haut du ventricule droit, & que ce ſang impregné de l'air des poumons, eſt peu propre à ſe meſler avec celuy qu'il trouve dans le ventricle droit, lequel en eſt beaucoup plus deſtitué; le ſang qui vient du ventricule gauche dans le droit, en chaſſe celuy qu'il y rencontre & l'oblige de fuir dans le troiſiéme ventricule dont la communication avec le droit eſt plus bas, pour de là paſſer dans l'artere pulmonaire, & aller aux poumons, tan-

dis que luy-mesme prend le chemin des Aortes ascendantes & descendantes, qui sont au dessus du ventricule droit & ce chemin du sang par le cœur des amphibies ne souffre pas encore de difficulté, parce que les communications & les valvules le démonstrent; mais ces mesmes Autheurs ne s'accordent pas dans le reste, c'est-à dire, dans l'application que Mr Mery en fait à son Systeme.

Car depuis la découverte

de la circulation du ſang dans les adultes terreſtres, du trou ovale, & du canal Botal, tous les Anatomiſtes convenoient que le fœtus ne reſpirant point, ſes poumons devoient eſtre tres affaiſez, & qu'il n'y pourroit paſſer par conſequent que tres peu de ſang: c'eſt ce qui les obligeoit à en faire paſſer au moins $\frac{1}{3}$ de l'oreillette droite dans la gauche par le trou ovale, pour ſoulager les poumons, & plus d'un tiers par le canal Botal dans

l'Aorte descendante pou
la mesme fin. Le premie
se joignoit dans l'oreillet
gauche avec le peu qu'ell
en recevoit des poumon
pour entrer conjointe
ment dans le ventricul
gauche, & de là estre poussé
pesle mesle dans les Aor
tes; mais particulieremen
dans l'ascendante qui en
auroit receu trop peu sans
ce secours; & le second se
mesloit avec celuy de l'Aor-
te descendante pour arro-
ser les parties inferieures
du corps.

Mais Mr Mery ayant
ouvé dans plusieurs fœ-
ıs qu'il a disseqquez l'Arte-
: pulmonaire, mesme au
elà du canal de commu-
ication, plus grosse que
Aorte à sa naissance, a
reu qu'il devoit passer
eaucoup plus de sang par
ı premiere que par la der-
iere, & qu'ainsi tout le
ıng, qui selon cet Au-
neur, passe par les pou-
nons du fœtus, ne pou-
ant monter par l'Aorte,
l falloit qu'une partie de
e sang arrivé dans l'oreil-

lette gauche, repaſſaſt dans
la droite, pour ſoulager
cette Aorte. Il a creu de
plus que la diſpoſition de
la membrane qui eſt au
trou ovale, favoriſoit le
paſſage du ſang en ce ſens,
Mais ce qui ſemble l'avoir
le plus déterminé à fonder
ce nouveau Syſteme, ç'a
eſté le paſſage du ſang du
ventricule gauche de la
Tortuë dans le droit dont
on vient de parler; parce
qu'il a creu qu'on pouvoit
comparer la communica-
tion de ces deux ventricu-

les avec le trou ovale, & la ſeconde ou nouvelle Aorte des amphibies avec le canal Botal. Mr Mery auroit pû adjouſter à toutes ces raiſons, que peut-eſtre le fondement ſur lequel l'ancien Syſteme eſt eſtabli, n'eſt pas inebranlable; ſcavoir que les poumons des fœtus terreſtres ſont tellement affaiſſez, que le ſang n'y ſçauroit paſſer; car il n'eſt pas neceſſaire de veſicules pleines d'air, dans les autres glandes pour y faire paſſer

le ſang, & l'effort du cœur de la mere ſuffit. Pourquoy donc l'effort des cœurs de la mere & du fœtus enſemble ne ſuffiſent-ils pas auſſi pour pouſſer le ſang au travers des poumons, qui ne ſont compoſez que de glandes ; il ſemble au contraire que s'il y avoit beaucoup d'air comprimé entre les glandes du Pancreas, du Mezentere, &c. il ſeroit plus propre à arreſter la circulation du ſang qu'elles contiennent, qu'à la faciliter

par

par la compreſſion qu'il feroit ſur leurs vaiſſeaux ſanguins.

Mais revenons à nos Autheurs. Mrs Tauvry & Duvernay ſe ſont oppoſez à ce nouveau Syſteme, & pour cet effet le premier a fait voir des cœurs de fœtus dans leſquels l'Aorte à la ſortie du cœur eſtoit plus groſſe que l'artere pulmonaire au delà du canal Botal. Cependant cette experience ne détruit pas abſolument le premier fondement de Mr Mery, par-

ce qu'il y a plusieurs fœtus dont l'Aorte est plus menuë que l'artere pulmonaire dans les premiers mois de leur accroissement, & plus grosse dans les derniers mois. Mais Mr Tauvry l'attaque d'une autre maniere, en attribuant la grosseur excessive de l'artere du poumon, par rapport à l'Aorte, à la difficulté que le sang trouve à circuler par les poumons, particulierement quand le fœtus est peu avancé en âge ; ce qui semble affoi-

blir le nouveau Systeme, (supposé que son fondement soit bon.) Mr Chemineau a examiné un fœtus qui a eu vie, dont le cœur s'est trouvé semblable à ceux des amphibies, (excepté que son Aorte ancienne naissoit de son troisiéme ventricule, & non pas du droit, & que la seconde ou nouvelle Aorte ne s'y trouvoit point du tout.) Dans ce cœur l'artère pulmonaire, qui a sa naissance estoit plus menuë que l'Aorte, la sur-

paſſoit de beaucoup proche les poumons, ce qui ſemble favoriſer les partiſans de l'ancienne opinion, ſupposé toujours qu'ils ſoient bien fondez.

A l'égard de Mr Duvernay, il ne convient pas de la comparaiſon que Mr Mery fait du trou ovale, avec la communication du ventricule gauche, & du droit dans les Tortuës, à cauſe des differentes ſituations de ces ouvertures, dont l'une eſt entre les oreillettes dans les animaux

terrestres, & l'autre entre les ventricules dans les amphibies. Il objecte de plus à Mr Mery, qu'en voulant décharger l'Aorte par le trou ovale, & les poumons par le canal Botal, il surcharge d'un autre costé les poumons, du sang qui revient de l'oreillette gauche dans la droite. A quoy il adjouste, que dans le nouveau Systeme le sang de la ere est trop rallenti & trop affoibli par son passage au travers des poumons du fœtus, & qu'il est plus

à propos d'en faire passer du moins une partie par l'Aorte ascendante immediatement comme il en passe une autre partie immediatement dans l'Aorte descendante, afin que les parties superieures n'ayent pas en cela une condition pire que les inferieures. Quant à la seconde ou nouvelle Aorte des amphibies Mr Duvernay ne convient pas non plus qu'on puisse la comparer au canal Botal: car il prétend qu'elle ne sert qu'à distri-

buer du ſang à leur eſto-
mac. Mais on ne ſçauroit
cependant douter, que ſi
elle n'exiſtoit point, le ſang
qu'elle porte ne deuſt paſ-
ſer, du moins en partie,
par l'artere pulmonaire;
ainſi on ne peut diſconve-
nir qu'elle ne ſoulage les
poumons dans les animaux
où elle ſe trouve; & on ne
ſçauroit penſer non plus,
qu'elle ſoit deſtinée uni-
quement pour leur eſto-
mac, puiſque la Nature
pouvoit s'en paſſer en ti-
rant de l'Aorte deſcendan-

te des rameaux pour l'usage de ce viscere. On peut donc croire, que quand l'amphibie ne respire pas comme quand il est dans l'eau, l'air qu'il tient comprimé au dedans de ses poumons y retarde la circulation de son sang, ce qui l'oblige de s'échaper alors en partie par l'ancienne & la nouvelle Aorte plus abondamment que quand l'animal respire, comme il arrive dans le fœtus qui ne respire point encore, parce que la respiration met les parties des

des poumons au large, & facilite le cours du ſang, au lieu que l'expiration les comprime & les retarde, ainſi l'expiration ou la compreſſion de l'air dans les veſicules des poumons fait préciſément le meſme effet que leur propre poids dans les fœtus, d'où il ſuit qu'eſtre amphibie, c'eſt en quelque façon encore eſtre tantoſt adulte, ſçavoir quand ils ſont à l'air, & tantoſt fœtus, ſçavoir quand ils ſont dans l'eau.

On peut penſer la meſme choſe d'une autre eſpece d'amphibies qui n'ont qu'un ventricule, qu'une oreillette, & qu'une Aorte, comme les poiſſons, tels ſont la Salamandre, la Grenoüille, &c. ſçavoir que quand ils reſpirent l'air, leur cœur par cette aorte envoye une quantité conſiderable de ſon ſang dans leur poumon pour s'y vivifier; mais que quand l'animal eſt dans l'eau & y comprime de l'air enfermé dans ſes poumons, il y

passe alors moins de sang, & tout prend le chemin des Aortes ascendantes & descendantes.

A l'égard des poissons il semble qu'ils devroient avoir aussi cette nouvelle Aorte preferablement aux autres especes d'animaux, parce qu'ils ne paroissent pas respirer ; mais on va voir au contraire qu'ils respirent continuellement ; ainsi ils n'en ont nullement besoin.

Pour revenir à la question du trou ovale Mr De-

litre a fait voir à l'Académie le cœur d'un homme de quarante ans dans lequel le trou estoit encore tout ouvert. La continuation de la veine pulmonaire qui le compose conjointement avec l'oreillette droite, y offroit à la veuë une espece d'entonnoir, dont l'embouchure regardoit l'oreillette gauche, comme il paroist dans les fœtus humains. De plus l'artere du poumon y estoit de beaucoup plus grosse que l'Aorte, quoy qu'elle

ne souffrist pas cependant de resistance du costé des poumons de cet homme qui avoit l'usage de la respiration libre. Ainsi la refutation prétenduë de Mr Tauvry dont on a parlé, & celle qu'on prétendoit tirer du fœtus de Mr Chemineau ne peuvent plus subsister. D'ailleurs le canal Botal estant desseiché dans cet homme comme dans tous les adultes, tout le sang de l'artere du poumon estoit obligé de revenir par sa veine pulmonai-

re, qui luy estoit égale en grosseur; ainsi pour contenir tout ce sang, il auroit fallu une oreillette & un ventricule gauche, & une Aorte aussi spacieux que du costé droit, au lieu qu'ils estoient de beaucoup plus petits. Il faut donc dire qu'une partie du sang rapporté par la veine du poumon, se déchargeoit par le trou ovalaire dans l'oreillette droite, & qu'il n'y en avoit qu'une partie qui entrast dans l'oreillette gauche, & de là dans son

ventricule, pour estre poussée par l'Aorte précisement comme dans le nouveau Systeme de Mr Mery touchant les fœtus. Au lieu que selon l'ancien Systeme il faudroit dire que les parties gauches du cœur de cet homme, recevoient autant de sang, que les parties droites qui sont plus amples, ce qui paroist renfermer une espece de repugnance.

Il ne reste plus que d'examiner ce qui se passe dans les Veaux & Agneaux

fœtus, où Mr Tauvry a trouvé les parties gauches du cœur plus grandes que les droites. Car s'il suit delà, selon Mr Mery mesme, que le mouvement du sang se fait dans le cœur de ces animaux d'une maniere opposée à celle du fœtus humain, c'est à dire, selon le Systeme d'Hervée. C'est aussi ce dont Mr Mery convient, pourveu qu'on luy accorde que dans les fœtus humains la circulation se fait selon son nouveau Systeme, lequel ne suppose

autre principe dans l'Autheur de la nature, ſinon celuy-cy dont tous les Philoſophes conviennent. (*Diſpoſuit omnia ſuaviter.*)

Quant à la reſpiration des poiſſons dont on vient de parler, il faut conſiderer premierement que le ſang qui va de leur cœur à leurs oüyes par l'artere des oüyes, eſt noiraſtre, en comparaiſon de ce qu'il eſt au ſortir des meſmes oüyes, où il eſt vermeil comme au ſortir des poumons dans les animaux qui reſpirent,

d'où il suit desja que les oüyes des poissons leur tiennent lieu de poumons. Secondement les poissons vivent tres peu de temps dans l'eau dont on a tiré l'air. Troisiémement lorsqu'on les enferme dans une bouteille pleine d'eau ils n'y demeurent pas longtemps sans y estre étouffez; à moins qu'on ne la débouche pour y laisser entrer de l'air nouveau dans l'eau; car on sçait que l'eau destituée d'air s'en remplit en peu de temps quand on l'y

expose à découvert. C'est pour cela que pendant les longues gelées on est obligé de casser la glace des rivieres, estangs & autres reservoirs de poisson, afin qu'ils puissent respirer l'air qui entre dans l'eau par ces ouvertures. C'est par la mesme raison que quand on remplit un reservoir de poisson, peu de temps aprés tout le poisson tient sa teste à la surface de l'eau pour venir respirer. Quatriémement l'action des paneaux des oüyes des poissons est

perpetuelle, ſçavoir de s'élever & de s'abbaiſſer ſucceſſivement comme la poitrine. Cinquiémement on ne ſçauroit douter que par cette action ils ne prennent continuellement de l'eau par leur bec qu'ils chaſſent enſuite au travers de leurs oüyes. Or ſi cette action ne ſervoit pas à filtrer de l'air dans leur ſang, comme celle des poumons des autres animaux, il paroiſt que la Nature auroit fait de la machine la plus composée la choſe la plus

inutile ; car premierement l'eau que les poiſſons avallent avec leurs aliments, eſt plus que ſuffiſante pour leur nourriture ; & ils n'ont pas beſoin d'oüyes pour cet effet. De plus on ne voit point ce qu'ils peuvent tirer de l'eau, ſinon de l'air qui leur eſt neceſſaire comme aux autres animaux pour former des eſprits & des ferments. Enfin on ne voit point non plus en eux aucun autre inſtrument pour attirer de l'air que leurs oüyes, ni que la ſepa-

ration de l'air dans l'eau au moyen de ces oüyes, soit plus difficile que celle des parties de la bile dans le foye, de l'urine dans les reins, du lait dans les mamelles, & de toutes les autres liqueurs contenuës dans le sang des animaux, dans le sang mesme, puisqu'il ne faut que supposer dans les oüyes des poissons des glandes ou des tuyaux desja pleins d'air & tout ouverts qui s'embouchent dans les arteres des oüyes; car l'eau venant à couler

ſur les orifices de ces tuyaux, ne pourra ſe joindre à l'air qu'ils contiennent à cauſe de la diverſité de leurs parties; mais l'air contenu dans les pores de de l'eau, ne manquera pas de s'incorporer avec cet air, & de le chaſſer en avant, à cauſe qu'il eſt preſſé luy-meſme par les paneaux des oüyes. Quant à la compoſition des oüyes il ſuffit pour en juger, de ſe repreſenter ce que Mr Duvernay nous en apprend; ſçavoir qu'il y a

ſoixante neuf muſcles qui ſervent à leur action ; que chaque feuillet d'oüye eſt composé de 270. lames, ce qui fait 2160. lames pour les deux oüyes, à quatre feuillets pour chaque oüye. Que ſur la face de chacune de ces lames il y a 2160. petits filets de vaiſſeaux ſanguins ou d'anaſtomes, ce qui fait prés de 10000000. d'anaſtomeſes en tout.

Mais pour avoir une idée plus nette de toute cette mechanique admi-

rable

rable des oüyes, il faut ſçavoir que l'artere qui tient lieu de pulmonaire dans les poiſſons à la ſortie de leur cœur, ſe partage en huit branches; ſçavoir quatre à droite, & quatre à gauche; les quatre rameaux vont de chaque coſté ſe rendre à quatre arcs oſſeux qui ſouſtiennent les feuillets des oüyes, ſçavoir chaque rameau dans le demi canal ou goutiere qui regne le long de la conveximé de cet arc. Ce rameau dans tout ſon cours le long

de cette goutiere, envoye deux branches d'artere à chaque lame des oüyes dont un feuillet est composé, parce que chaque lame est elle-mesme composée de deux parties ou lamelles faites en forme de faux adossées, posées de travers sur le chan par leur base sur la goutiere, & liées par quantité de filets de nerfs. Le dos & la base de ces faux est pareillement osseux pour leur donner de la consistance, & pour soustenir le rameau d'artere

& de nerfs, qui monte le long du dos de chaque faux jusqu'à sa pointe où il se termine. De cette pointe part une veine qui descendant le long du tranchant de la faux passe par dessous sa base, & là se reunissant avec la veine pareille de la faux opposée, elles entrent conjointement dans un tuyau veneux qui regne le long de la mesme goutiere à costé de l'arteriel. On trouve encore le long de cette mesme goutiere un rameau de

nerf qui ſert à former les membranes & ligamens dont les lames des oüyes ſont unies entr'elles. Il y a de plus un nombre preſ-qu'innombrable de petits vaiſſeaux ſanguins qui s'e-ſtendent directement du dos de chaque faux à ſon tranchant ſur chacune de ſes faux & ce ſont les com-munications ou anaſtome-ſes ſi cherchées par les A-natomiſtes des arteres avec les veines. Enfin ces ana-ſtomeſes ſont diſtinguées les unes des autres, & ſou-

ſtenuës par autant de fi-
lets oſſeux faits en forme
de poils, & par des rameaux
de nerfs, qui partent du dos
de chaque faux.

Les tuyaux veneux qui
regnent le long des gou-
tieres eſtant arrivez à leur
extremité du coſté de deſ-
ſus ou du cerveau du poiſ-
ſon, prennent la conſiſtan-
ce d'arteres, & ſuppléent
à ce que le cœur manque
de faire dans les poiſſons;
car ils ſe reuniſſent en un
tronc qui forme l'Aorte
aſcendante & deſcendan-

te, & par là fourniſſent du ſang vivifié d'air à la teſte & aux parties inferieures. Mais à l'autre extremité des goutieres ils ſe reuniſſent en un ſeul tronc veneux qui va ſe rendre à l'oreillette du cœur avec les autres veines qui rapportent le ſang du reſte du corps de l'animal. Voila bien des merveilles juſques là inconnuës aux Anatomiſtes. Il faut eſperer que le temps nous en découvrira bien d'autres.

AVANTURE du Bal.

Elle eſt de fraiſche date ; l'une des perſonnes intereſſées dans l'Avanture me la vient de conter ; elle eſt de la Semaine paſſée.

Un jeune Officier fort amoureux d'une femme fort vertueuſe, en fut rebuté pluſieurs fois, & de tres-bonne foy, car elle fut preſte d'en avertir ſon mary. Elle en menaça l'Officier qui luy repre-

ſenta qu'elle avoit grand tort d'eſtre ſi fidelle à un mary qui avoit une maiſtreſſe. *Une maiſtreſſe !* s'écria la Dame qui eſtoit encore plus jalouſe que vertueuſe. *Ah ! ſi vous pouvez me prouver cela.* .... Achevez, Madame, achevez, luy dit l'Officier ; vous avez voulu dire que ſi je pouvois vous prouver l'infidelité de voſtre mary, vous vous en vengeriez. J'avouë,

reprit

reprit vivement la Dame, que j'ay voulu dire cela dans mon premier mouvement, mais la raiſon me revient bien viſte comme vous voyez, car je n'ay pas achevé, il en ſeroit de meſme ſi je voyois réellement l'infidelité de mon mary, mon premier mouvement ſeroit de me vanger, mais la raiſon me reviendroit ſi viſte que vous n'auriez pas le

loiſir de profiter de ce moment-la. Je me le tiens pour dit, reprit le Cavalier, la queſtion n'eſt donc plus que de vous prendre dans un moment de colere qui dure aſſez pour vous determiner à la vengeance, la queſtion ſeroit encore, repliquat'elle, en le quittant bruſquement, ſi cette vangeance ne ſe tourneroit point contre vous pluſtoſt que contre mon mari.

Le Cavalier estoit de ceux qui expliquent tout à leur avantage, parce qu'ils jugent desavantageusement de toutes les femmes, il conceut de grandes esperances s'il pouvoit trouver l'occasion favorable, il la chercha avec soin; enfin ayant gagné à force d'argent la femme de Chambre de la maistresse du mary, il sceut que le soir messme ils devoient se trou-

ver à un bal, & cette femme de Chambre luy monstra la lettre que sa maistresse écrivoit au mary pour ce rendez-vous. Voicy ce qu'elle contenoit.

Trop infortuné mary d'une femme jalouse je ne pourray te consoler ce soir dans mon appartement, car j'y reçois des Dames qui s'y viennent deguiser pour un bal qui se donne dans le grand

Appartement bas qui eſt au deſſous du mien, tu m'y trouveras deguisée ſimplement en chauve-ſouris, avec deux juppes noires, un ruban jaune autour du col, & un rouge ſur la teſte, viens-y avec la meſme robe d'Armenien que tu avois aux deux derniers bals, &c.

Le Cavalier copia cette lettre en écriture de femme, & y adjouſta ſeulement cecy : *C'eſt la*

seconde fois aujourd'huy que je t'écris la mesme chose, je t'envoye cette seconde instruction en cas que tu n'ayes pas receu la premiere.

La femme de Chambre recacheta l'original de cette lettre, & l'envoya naturellement au mary dès le matin comme elle en avoit l'ordre, & le Cavalier envoya la sienne par un laquais fort adroit, qui faisoit le niais

à merveille, & qui alla droit au logis de la Dame jalouſe, où feignant de n'avoir trouvé en bas aucun laquais de Monſieur, il monta chez la femme de Chambre de Madame, à qui il demanda niaiſement, ſi Monſieur n'eſtoit point au logis, il tenoit negligemment à ſa main la lettre que cette femme de Chambre-cy cõfidente de la jalouſie de ſa maiſtreſſe, ſe ſceut bon

gré d'avoir attrapée à noſtre faux niais, qui la pria bonnement de la remettre entre les mains de Monſieur ſans que Madame en ſceuſt rien, elle fit tout le contraire comme vous pouvez penſer, & c'eſtoit l'intention du Cavalier qui ſe doutoit bien que la femme jalouſe feroit ſuivre ſon mari, & ſeroit convaincuë de ſon infidelité, c'eſt tout ce qu'il ſouhaitoit, mais

le hasard poussa la chose plus loin.

Le mari voulant aller au bal à l'insceu de sa femme, feignit le soir un mal de teste, elle comprit d'abord qu'ayant receu la lettre dont elle avoit le double, il se disposoit à se derober d'elle pour aller au rendez-vous, & pour luy donner beau, elle feignit aussi une migraine, & se retira de bonne heure dans son

appartement, ſa confidente eut ſoin de luy trouver pour le bal un habit de chauve ſouris pareil à celuy que devoit avoir ſa rivale, avec le ſignal des rubans marquez dans la lettre.

Le mari ſortit en ſecret ſur les dix heures du ſoir pour aller ſe deguiſer je ne ſcay où; la femme prit le carroſe un peu aprés, & ſe rendit au bal avec ſa femme de Cham-

ore qu'elle fit auſſi maſ-
quer, le bal ne faiſoit
que de commencer, elle
ſe poſta dans un coin, où
elle ne fut remarquée
que de ſon jeune Amant,
qui voyant la Chauve
ſouris de ſi bonne heure
au rendez-vous, & ſça-
chant qu'elle ne devoit
s'y trouver que fort tard,
devina que cette Chau-
ve ſouris-cy pourroit
bien eſtre la femme ja-
louſe qui prenoit les de-

vants pour donner le change à ſon mari, & le convaincre de perfidie, ce ſoupçon fut bien toſt confirmé par la femme de Chambre avec qui il eſtoit d'intelligence, ſouvenez-vous que c'eſt celle de la maiſtreſſe du mari, & qu'eſtant de la maiſon où le bal ſe donnoit, elle y pouvoit eſtre naturellement, elle y cherchoit le mari Amant de ſa maiſtreſſe qu'elle ve-

noit prier de ne point s'impatienter, parce qu'elle ne pouvoit venir que ſur la fin du bal. Comme cette femme de Chambre & noſtre Amant maſqué s'entretenoient enſemble, l'Armenien, c'eſt à dire, le mari en robbe d'Armenien, parut, & fut auſſitoſt reconnu par ſa femme, qui chercha l'occaſion de l'attirer dans quelque coin pour le confondre. Noſtre

Amant qui les obſervoit pour voir le denoüement de cette Scene, en imagina une qui pourroit luy eſtre plus favorable, il concerta *impromptu* avec la femme de Chambre, qui voulut bien ſacrifier ſa maiſtreſſe à cet Amant paſſionné & liberal : voicy comment elle s'y prit.

Elle aborda l'Armenien, & luy dit que ſa maiſtreſſe le prioit de changer ſon deguiſe-

ment, parce qu'on l'avoit trop remarqué au dernier bal, & le pria de la ſuivre juſqu'à une petite chambre où elle luy donneroit un autre habit : voilà donc la femme de Chambre qui marche la premiere, l'Armenien la ſuit, la Chauve ſouris ſuit l'Armenien, & l'Amant ſuit la Chauve-ſouris, marche myſterieuſe & intereſſante dont je ne vous traceraí point icy

tous les detours, car je n'ay point ſceu exactement quel eſtoit le plan de ces appartemens; mais enfin à la faveur de quelque obſcurité chacun allant à ſes fins nos quatre perſonnages ſe trouverent poſtez comme vous allez voir ; le mari entre d'abord avec la femme de Chambre dans un cabinet, y quitta ſon habit d'Armenien pour en prendre un autre avec un

maſque

masque different, & retourna au bal attendre sa maistresse. L'Amant à qui la femme de Chambre donna l'habit que venoit de quitter le mari, resta dans le cabinet pour y estre pris pour luy si l'occasion devenoit favorable & elle le devint, car la femme jalouse trouvant la porte ouverte, & voyant l'Amant Armenien qu'elle prit pour son mari, crut avoir trouvé

le moment de le confondre. Elle entre, ne doutant point qu'il ne fust là pour y attendre la Chauve-souris sa rivale, l'Amant Armenien feignit de s'y méprendre comme auroit fait le mari, & cela produisit une scene que je prie le Lecteur de ne point deviner trop tost, il feroit tort à l'honneur du mari, à la vertu de la femme, & à celuy qui écrit cette avanture,

car il se garderoit bien d'en faire le recit si le dénoüement en estoit vicieux.

Cette femme par malheur pour l'Amant n'aimoit pas assez son mari pour se soucier qu'il la prit en ce moment pour sa maistresse, elle se demasqua d'abord pour l'accabler de reproches & d'injures, le faux mari feignant un repentir sincere, voulut reparer

ſon infidelité par un raccommodement des plus tendres, mais il la trouva inflexible : ah, Madame, s'écria-t-il, en ſe demaſquant, puiſque vous ne voulez pas pardonner à un mari perfide, vengez-vous-en donc dans ce premier mouvement de colere où la vengeance eſt ſi pardonnable ; la vertueuſe femme luy reſpondit avec ſa vivacité ordinaire qu'un autre pre-

mier mouvement avoit desja ſucccdé à celuy de la vengeance, & qu elle ſe ſentoit ſi indignée contre luy que s'il paroiſſoit jamais en ſa preſence elle luy mettroit en teſte un mari qui ſçavoit auſſi bien ſe vanger d'un ſuborneur qu'eſtre infidelle à ſa femme.

Après cette menace elle laiſſa noſtre jeune préſomptueux convaicu pour la premiere fois de

ſa vie que ſes charmes avoient bien peu de force, puiſqu'ils n'avoient pas pû vaincre une femme desja affoiblie par le deſir naturel de punir un mari infidelle.

Vers ſur l'inconſtance
par feu Mr P . . .

La conſtance & la foy ne
ſont que de vains noms,
Dont les laides & les
barbons
Taſchent d'embaraſſer la

jeunesse credule,
Pour retenir tousjours
dans leurs liens affreux
Par le charme d'un faux
scrupule,
Ceux qu'un juste degoust
a chassé de chez eux.

Cupidon sous les loix de la
simple nature,
Reduit tout ce qu'il fait
soupirer icy bas,
Il ne punit jamais rebelle
ny parjure;
C'est un empire qui ne dure
Q 1

Qu'autant que ses Sujets
y trouvent des appas.

Dès qu'un objet cesse de
plaire,
Le commerce amoureux
aussitost doit finir,
Et l'effet des sermens n'est
plus qu'une chimere,
La perte du plaisir qui
nous les a fait faire,
Nous dispense de les tenir.

L'Amour de son destin est
tousjours seul le maistre,

Et

Et ſans que nous ſçachions
ny pourquoy ny com-
ment,
Comme dans noſtre cœur
à toute heure il peut
naiſtre,
Il en peut malgré nous
ſortir à tout moment.

Uliſſe qui par ſa ſageſſe,
Fut ſi vanté dedans la
Grece,
Quoyqu'amoureux &
bien traité,
Refuſa l'immortalité,

A la charge d'aimer tous-
jours une Deesse.

Aimez tant que l'amour
unira vos esprits,
Mais ne vous piquez
point d'une folle con-
stance,
Et n'attendez pas que
l'absence,
Ou le degoust, ou les
mepris
Vous fassent faire penitẽce
Des plaisirs que vous
aurez pris.

Quand on ſent mourir ſa tendreſſe,
Qu'on bâille auprès d'une maiſtreſſe,
Et que le cœur n'eſt plus content,
Que ſervent les efforts qu'on fait pour le paroiſtre,
L'honneur de paſſer pour conſtant,
Ne vaut pas la peine de l'eſtre.

ENVOY.

On vous envoye, Monsieur, cet Extrait de Lettre tres-curieux, & si vous jugez à propos de l'inserer dans le Mercure, on continuera de vous faire part de plusieurs autres Dissertations historiques, que le Public ne regardera pas comme indifferentes.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Paris à Mr MODEY *Conseiller en la Cour souveraine de la Province d'Utrecht, par Mr* *** *le* 28. *Decembre* 1711.

Le public est redevable à Mr Herman Schmink vostre compatriote, de la nouvelle Edition de la Vie de Charlemagne par Eginhard, avec des Notes qu'il vient de faire imprimer; & quoyque je n'aye point d'autre connoissance de cette Edition que celle que j'ay tirée de la lecture de nostre Journal des Sçavans du sept de ce mois qui en parle, je ne laisse pas de comprendre que les matieres historiques luy sont familieres, & qu'il en fait une

estude particuliere. Je suis persuadé que j'en aurai encore une meilleure opinion lorsque j'aurai pû voir le Livre entier & les Notes qu'il y a faites.

Cependant, Monsieur, vous croirez peut-estre aussi bien que moy, qu'une histoire entiere de Charlemagne, & traitée par une sçavante main, auroit encore esté plus agreablement receuë du Public, que l'Edition d'Eginhard qui n'en contient qu'un petit abregé.

La vie de ce grand Empereur est trop racourcie dans Eginhard, & l'est mesme tellement qu'elle ne satisfait pas le lecteur pour peu qu'il soit instruit de nostre Histoire : & ce n'est, pour ainsi dire, qu'un petit éloge. De plus la verité des faits de ce Monarque, ne se trouve point dans tout ce qu'Eginhard en rapporte. Eginhard ne parle point des premieres années de la vie de Charlemagne, parce que, dit-il, il n'y avoit plus person-

ne lorſqu'il écrivoit qui puſt l'en inſtruire : ce qui fait connoiſtre qu'il n'a composé cet Abregé ou pluſtoſt cet Eloge que quelques années après le deceds de ce Monarque, d'où il eſt facile de conclure qu'il ne la composé que de memoire, & non pas à meſure que les actions ſe ſont paſſées ; & à moins que par les Notes que Mr Schminke y a faites, il n'ait rempli tous les faits qui manquent dans Eginhard, & corrigé ceux qu'il rap-

porte contre la verité, je suis persuadé que ce ne peut estre un ouvrage où il ne reste encore beaucoup de choses à desirer.

Ce que Mr Schminke dit dans la seconde Dissertation, que le nom de Chapelain estoit pour lors ce que nous appellons aujourd'huy *Secretaire d'Estat* souffre, ce me semble, quelques difficultez, puisque l'on ne voit pas qu'avant Mr de Laubespine, sous le regne du Roy Henry II. il y en ait eu aucun qui se soit

qualifié du titre de Secretaire d'Estat ; mais ce qu'il dit que l'*Archichapelain* estoit le premier Secretaire d'Estat de nos Rois, est encore bien plus esloigné de la verité de l'histoire : car quoyqu'on voye que l'on a quelquefois désigné les simples Secretaires sous le titre de *Chapelains* ; ce qui estoit cependant rare sous le regne de Charlemagne ; on ne voit pas qu'on ait donné le nom d'Archichapelains à d'autres personnes qu'à ceux que nous ap-

pellons aujourd'hui grands Aumosniers.

Il est vray que souvent & mesme d'ordinaire ces grands Aumosniers ou Archichapelains devenoient ensuite, & estoient en mesme temps grands Chanceliers ou Apocrisaires ; mais non premiers Secretaires d'Estat : & je ne sçay quelle bonne raison Mr Schminke pourroit en donner, puisqu'on trouve plusieurs preuves dans l'estat de la maison de nos Rois par Adalard, & dans

d'autres anciens Autheurs, & en particulier dans le Glossaire de du Cange, & dans les autres Glossaires Latins sous les mots *Archi-capellanus* & *Apocrysarius*, que l'un & l'autre ne signifioient autre chose que Grand Aumosnier de nos Rois de la premiere & de la seconde race.

Il paroist par le mesme Journal des Sçavants que Mr Schminke deffend fortement la reputation d'Eginhard contre l'Autheur de *l'Esprit de Gerson*, qui

s'eſt efforcé de rendre ſuſpecte la bonne foy de cet ancien Autheur, ſur tout par rapport aux Rois Merovingiens, accuſant Eginhard d'avoir pris à taſche de rabbaiſſer ceux-cy, & de les noter de faineantiſe pour donner plus de relief à la valeur des Carlovingiens qu'il avoit entrepris de flatter.

Monſieur le Noble qui eſt l'Autheur de l'Eſprit de Gerſon, ne parle pas comme il faut de la baſſe flatterie d'Eginhard à ce ſujet;

& quand il auroit eu des raiſons ſolides, Mr Schminke avoit un plus grand adverſaire à combattre ; c'eſt le ſçavant & celebre Pere le Cointe, qui a clairement prouvé en pluſieurs endroits de ſes Annales Eccleſiaſtiques des François, l'injuſtice de cette baſſe flatterie d'Eginhard, fondée ſur un menſonge manifeſte. Ceux qui ne cherchent uniquement que la verité dans l'hiſtoire, auroient veu avec plaiſir les coups que Mr Schminke

auroit porté au Pere le Cointe, c'eſt à dire les preuves, s'il s'en trouve aucune qui ſoit aſſez forte pour refuter le ſentiment de ce ſçavant Autheur de nos Annales Eccleſiaſtiques, qui a demonſtrativement prouvé que les derniers Rois de la premiere race depuis Clovis II. fils du grand Dagobert, eſtoient de grands Princes, & que ce qu'ils n'ont pû faire dans le cours de leur Regne, ne doit eſtre attribué qu'à leur bas âge; c'eſt

ce que l'on voit dans les Annales du Pere le Cointe ſous l'an 692. depuis le nombre 6. pag. 265. juſqu'au nombre 30. pag. 275. Tome 4. ſous l'an 694. pag. 298. Sous l'an 711. nombre 3. pag. 501. Sous l'année 715. nombres 19. & 42. pag. 360. & 551. Sous l'année 737. nombre 37. pag. 886. Sous l'an 640. nombre 8. Tome 5. pag. 34. & 35. nombre 13. pag. 325. & ſuivantes.

C'eſt dans les endroits citez ci-deſſus que ce ſça-

vant

vant fait voir que ceux des Rois de la premiere race qui ont esté d'age à faire la Guerre, l'ont fait avec courage & vigueur, soit contre les Ennemies de l'Etat, soit contre Pepin & ses fils, pour secouer le joug qu'ils vouloient imposer, ou qu'ils avoient déja imposé à leurs Majestez. Qu'ils ont rendu la justice par eux-mesmes avec tant d'équité, que quelques uns d'entre eux, comme Childebert, ont merité le surnom de Justes, & qu'enfin

loin qu'ils residassent toute l'année dans leur prétendu Palais de Mamacas, comme le dit faussement Eginhard, on a des Jugemens rendus par ces Monarques, & un grand nombre de Chartres qu'ils ont données dans divers Palais ou differens lieux situez dans les diverses Provinces qui composoient la Monarchie Françoise, qui justifient le contraire. Le Pere le Cointe y fait voir enfin que ces Princes ont eu de la valeur & de la pru-

dence, & qu'il ne leur a manqué pour devenir des Rois excellents, qu'un plus grand nombre d'années, & un plus long regne.

LETTRE D'AVIS Sur une nouvelle machine inventée pour ſcier les marbres avec plus de ſimplicité & de promptitude qu'aucune des machines qu'on ait encore veuës.

MONSIEUR,

Le haſard m'a fait ſça-

» voir ce que toutes mes re-
» cherches n'avoient pû me
» faire découvrir : j'ay en-
» fin sceu le secret de Mr
» de Corvolles, de la ma-
» niere que je vais vous
» conter. Je l'ay mené à
» Nostre-Dame y voir le
» nouvel Autel ; je luy ay
» dit que j'estois surpris que
» l'on fust si long-temps à
» travailler le marbre, &
» qu'il ne luy estoit par per-
» mis, ayant eu les privi-
» leges qu'il a pleu au Roy
» luy accorder, de ne les
» pas mettre en mouve-

ment depuis le temps «
qu'il les avoit. «
Les reproches que je «
luy ay faits qu'il n'eſt ja «
mais content de ce qu'il «
imagine, & qu'il s'occu- «
pe tous les jours à des dé «
couvertes nouvelles, ſans «
les rendre publiques, l'ont «
piqué d'honneur ; il ma «
reſpondu en ces termes, «
ce n'eſt point pour refu- «
ſer au public la connoiſ- «
ſance des choſes que j'ay «
inventées, que je ne fais «
point faire d'ouvrages ; «
mais comme il ne ſuffit «

» pas de trouver des ſecrets,
» & qu'il faut encore pour
» les rendre utiles au pu-
» blic, trouver le moyen de
» les rendre d'un facile uſa-
» ge & de peu de frais, je
» n'ai pû me reſoudre à met-
» tre ma machine en œuvre
» qu'aprés quelques aug-
» mentations que je n'ay
» pas pû trouver que dé-
» puis peu.

Il y a une machine pour ſcier les marbres, & une pour y faire tous les profils ſans ciſeau ni maillet; elles ont toutes deux un meſ-

me mouvement, celle à faire les profils n'eſt autre choſe qu'un calibre de fer fondu, ſur lequel ſont marquées les differentes moulures qu'on veut imprimer ſur le marbre : & celle pour ſcier n'eſt autre choſe qu'un chaſſis quarré long, aux deux bouts duquel il y a deux pieces de bois épaiſſes de cinq à ſix pouces, & hautes de douze, dans le milieu deſquelles il y a de petites fentes où on paſſe le bout des ſcies. Ces ſcies ſont trouées dans leurs ex-

tremitez, & dans ce trou on met une broche de fer, entre laquelle & le bois on fourre un cornu fendu par le moyen duquel on tend la ſcie de telle ſorte qu'elle ne ſe laſche point.

Je ne vous explique peut-eſtre pas cela aſſez nettement ; mais comme vous entendez mieux la mecanique que moy, vous devinerez ce que je veux vous faire entendre.

teste me tourne, sagement je dis, Hureux celuy dont la

teste ne tourne Qu'à table avec ses amis.

Quand on a bû la tes te tourne, tourne, tourne,
A tous mortels la tes te tourne, tourne, tourne,

A jeun la tes - te tourne aussy!
Le sage nous le dis aussy.

Et moy je dis quand la

CHANSON *nouvelle.*

J'Ai trouvé cette Chanson dans mon portefeüille avec le titre de *Nouvelle*, parce qu'elle étoit nouvelle quand je l'eus faite il y a trois ans; elle l'est encor pour ceux qui la verront, car elle n'a point couru. J'avertis qu'ayant été composée à table elle doit être

chantée entre deux vins, le Carnaval peut aider à faire entrer dans le caractere de l'air, qui est fait pour exprimer une demi yvresse, c'est-à-dire une yvresse d'honnêtes gens, & pour ainsi dire, une yvresse *moralisante*, qui fait tourner la tête sans faire tourner l'esprit.

I. Couplet.

QVand on a bû la tête

tourne, tourne, tourne.
A jeun la teste tourne
aussi,
A tous mortel la teste
tourne, t... t...
Le sage nous le dit ainsi,
Et moy je dis quand la
teste me tourne,
Sagement je dis:
Heureux celui dont la
teste ne tourne
Qu'à table avec ses amis.

2. Couplet.

Qu'entre nous la bou-

teille tourne, t... t...
Et nous enyvre à coups
égaux,
Qu'à la ronde son beau
feu tourne, t... t...
Tourne & retourne nos
cerveaux.
Si de sang froid le meil-
leur esprit tourne
Toûjours de travers,
Ne craignons point que
le vin le retourne,
Sera-t-il pis à l'envers?

3. Couplet.

Ce Courtisan dont l'esprit
tourne, t... t...
Paroîtra sincere aux plus
fins,
En vous caressant il vous
tourne, t... t...
Il vous fait aller à ses
fins,
Son cœur, à froid jamais
au vrai ne tourne,
Toujours du travers,
Il trompe encor quand le

vin le retourne,
C'eſt un cœur à deux envers.

4. Couplet.

Prés de Philis la teſte
tourne, t... t...
Que je ſuis las de ſa rigueur,
Grand Dieu du vin, qui
les cœurs tourne, t... t...
Enyvres-la de ta liqueur,
Qu'elle en prend bien ?
déja ſon bel œil tourne

Quasi vers le mien,
Pour peu que la bouteille
elle retourne
Elle va tourner à bien.

MORTS.

Dame Catherine l'Avocat, veuve de Messire Simon Arnauld, Chevalier, Marquis de Pomponne, Sire & Baron de Ferrieres, Chambrois, & Auquinville, Ministre & Secretaire d'Etat & des commandemens de Sa Majesté, & Surintendant des postes & relais de

France, mourut le 31. Decembre en sa 75. année. Les enfans qu'elle laisse sont :

Nicolas-Simon Arnauld Marquis de Pomponne, Brigadier des Armées du Roy, Lieutenant General, & Commandant pour Sa Majesté au Gouvernement de l'Isle de France, Envoyé extraordinaire prés de Monsieur l'Electeur de Baviere au mois de Mars 1699.

Henry-Charles Arnauld de Pomponne, Abbé de S.

Médard de Soissons, & Conseiller d'Etat d'Eglise.

Et Catherine Felicité, qui épousa le 13. Août 1699. Messire Jean-Baptiste Colbert, Marquis de Torcy, Ministre & Secretaire d'Etat, & Chancelier des Ordres du Roy.

Dame Marie de Falconis, veuve de Messire Loüis Comte d'Amanzé, Lieutenant General au Gouvernement de Bourgogne, & Gouverneur de Bourbon-Lancy, mourut aussi le 31. Decembre. Elle laisse Ma-

rie-Joſeph, qui épouſa le 20. Mars 1706. Anne de la Queille, Marquis de Châteauguay, qui a eu en faveur de ce mariage la même Lieutenance Generale, & le même Gouvernement.

Loüis Comte d'Amanzé, pere de Marie-Joſeph, étoit fils de Gaſpard Comte d'Amanzé. Gaſpard étoit fils de Jean Vicomte d'Amanzé, & d'Iſabeau d'Eſcars. Iſabeau d'Eſcars étoit fille de Jean d'Eſcars Prince de Carency, Comte de

Vauguyon, Chevalier de
Ordre du S. Esprit, &
Anne de Clermont-Ton-
erre. Jean d'Escars étoit
ls de François d'Escars,
eigneur de la Vauguyon,
t d'Isabelle de Bourbon,
Dame de Carency. Isabelle
e Bourbon étoit fille de
Charles de Bourbon, Sei-
neur de Carency, & de
Catherine d'Alegre. Char-
es de Bourbon étoit fils
e Jacques de Bourbon,
eigneur de Carency, &
'Antoinette de la Tour
Oliergues. Jacques de

Bourbon étoit fils de Jean de Bourbon, Seigneur de Carency, & de Jeanne de Vendolmois, & ce Jean de Bourbon étoit fils de Jean de Bourbon I. du nom, Comte de la Marche, & de Catherine, Comtesse de Vendolme.

Messire François Petit d'Estigny, Prieur de saint Jean le Centenier, mourut le 3. Janvier.

Messire Jacques Jannard, Seigneur de Thoiry, qui avoit été reçû Conseiller au Grand Conseil

en 1675. mourut le 16. Janvier ſans laiſſer de poſteri-
é de N... de Gaumont, Maître des Requêtes.

Nicolas Clement, Garde de la Bibliotheque du Roy, mourut auſſi le 16. Janvier. Il eſt fort regretté de tous les Sçavans.

MARIAGES.

Meſſire Charles Auguſte de Benoiſe, Conſeiller au Parlement, fils de Charles de Benoiſe, Conſeiller d'honneur en la même

Cour, & de Marguerite
Pichon, épousa le 27. De
cembre N. . . Berthelot
fille d'Etienne Berthelot
Seigneur de Pleneuf, & d
Marie-Henriette-Françoi
se Galland sa premier
femme.

Messire François-Henry
Edoüard Colbert, Comte
de Croissy, Lieutenan
General des armées d
Roy, épousa le 30. Decem
bre Marie Brunet de Ran
cy, fille de Paul-Etienne
Brunet de Rancy, Sei
gneur d'Evry les Châteaux

Maître des Requêtes, & Intendant d'Alençon, & de Geneviéve Colbert. Le nouvel époux eſt fils de feu M. Colbert, Miniſtre & Secretaire d'Etat, & frere de M. le Marquis de Torcy, auſſi Miniſtre & Secretaire d'Etat; ainſi il ſe trouve parent de Marie Brunet de Rancy, à cauſe de ſa Mere. Son Pere eſt frere de feu Meſſire Jean-Baptiſte Brunet, Conſeiller d'Etat, Garde du Treſor Royal; de François Brunet de Mont-ferant,

President en la Chambre des Comptes de Paris, & chef du Conseil de feuë S. A. R. MONSIEUR; de Jean Gerard Brunet, Marquis de Serrigny, President au Parlement; de feu Gilles Brunet, Abbé de Villeloin & de Mureau, Conseiller de la Grand'Chambre, & de Joseph Brunet, Abbé de S. Crespin de Soissons, Docteur de Sorbonne, si fameux par sa grande piété, & sa charité envers les pauvres.

Piece

PIECE FVGITIVE.

J'ignore l'autheur & la datte de cette piece, maiselle m'a paru jolie, & je ne penſe pas qu'elle ſoit imprimée, il n'en faut pas davantage pour me perſuader qu'elle fera plaiſir au public.

LETTRE

A une Damoiſelle Suedoiſe ſur ſon Portrait.

Je ne ſçai, Mademoiſelle,

ſi en me donnant l'honneur de vous écrire j'écris à quelqu'un. Sur vôtre nom qui eſt fort illuſtre il faut que je vous croye Suédoiſe, ſur les grands yeux noirs que j'ai veus dans vôtre portrait & qui doivent être pleins de feu dans l'original, je vous crois Eſpagnole; ſur de fort jolis vers François qu'on m'a montrez de vous, je vous crois Françoiſe; ſur d'autres vers Italiens, je vous crois Italienne, ſur tout cela enſemble vous n'êtes d'aucun pays.

Pour rendre le miracle encor
plus achevé,
Dix-sept ans à peu prés, c'est
l'âge qu'on vous donne.
Dix-sept ans jusqu'ici n'a-
voient gâté personne,
Pour vous ils vous font tort,
l'esprit si cultivé
Et dix-sept ans font que je
vous soupçonne
De n'être, Dieu me le par-
donne,
Que quelque objet en l'air
qu'un Poëte à rêvé.

Cependant il est certain que M. L.... de S....

prend l'affaire fort ſerieuſement, & ſi l'on a à écrire des prodiges ce doit être ſur ſon authorité plus que ſur celle des autres. Il ſoutient que vous êtes à Stokolm, que mille gens vous y ont vûë, & vous y ont parlé; il dit même que vôtre Portrait, qui repreſente le plus charmant viſage du monde, ne repreſente pas le vôtre dans toute ſa beauté, & que les Peintres de Suede ne flattent pas. Mais pourquoy nous, qui ſommes dans le Pays de la

beauté, de l'esprit, & des agrémens, n'aurions-nous jamais vû rien de pareil à une personne si accomplie ? Voila ce que la vanité Françoise nous fait dire aussi tôt ; à cela je ne sçai qu'une réponse, qui paroît nous aider à croire tout ce que l'on dit de vous.

L'Amour ailleurs si redoutable
Ne trouve pas sans doute un climat favorable
Sous le Ciel de Suede, & si prés des Lappons ;

Les cœurs y sont glacez, & pour fondre ces glaces
N'a-t-il pas dû produire un Chef-d'œuvre où les Graces
Eussent répandu tous leurs Dons?
Si nos Climats n'ont rien qui ne vous cede,
Soit en esprit, soit en attraits,
C'est qu'Amour y soumet les cœurs à moindre frais
Qu'il ne pourroit faire en Suede.

Voila, Mademoiselle, tout ce que je puis m'imaginer pour me persuader

que vous ſoyez une choſe vrai-ſemblable, tirez-moy d'embarras, je vous en conjure, & ayez la bonté de me faire ſçavoir ſi vous êtes; que vôtre modeſtie ne vous empêche pas de me l'avouër naturellemẽt, je vous promets de n'en parler à perſonne, je me pique d'être bon François, & je ne voudrois pas qu'on ſçût que j'euſſe intelligence avec une étrangere, qui triompheroit de toutes les Françoiſes, & qui effaceroit l'honneur de la Na-

tion. Ce ſeroit là un aſſez grand crime contre ma Patrie, cependant je m'accoûtume peu à peu à en faire un plus grand, tous mes ſoupirs à l'heure qu'il eſt ſortent de France, & vont du côté du Nord :

Lieux déſolez, ou l'Hyver tient ſon ſiége
Sur de vaſtes amas de neige,
Où les aquillons violens,
Où les frimats, & les ours blancs
Compoſent un triſte cortége,
Mer glaciale, affreux climats,

C'eſt

C'eſt aprés vous que je ſou-
pire,
Les lieux où regne un éter-
nel Zephire,
Le ſéjour de Venus, Cypre
ne vous vaut pas.

Vous voyez, Mademoiſelle, que mon cœur a déja bien fait du chemin, quoique je doute encore que vous ſoyiez au monde :

Mais c'eſt des tendres cœurs
l'ordinaire deffaut,
Ils ſe hâtent toûjours un peu
plus qu'il ne faut

De ſuivre une agreable idée;
Avec ardeur ils courent la
ſaiſir,
Et des charmes trompeurs
leur ôtent le loiſir
De s'aſſurer qu'elle ſoit bien
fondée.

Cette idée ſeule, que j'ai de vous, a fait ſur moy l'effet que pourroient faire les belles même de ce Païs. Vous pouvez conquerir la Suede par vous-même, & le reſte du monde par les deux Portraits que nous avons, car je compte pour

un Portrait les vers où vô-
tre esprit s'est si bien peint.
Je me flatte que mes hom-
mages, qui ne seroient as-
seurement pas dignes de
vous à Stokolm, devien-
dront de quelque prix en
traversant cinq cent lieuës
de Païs pour aller jusqu'à
vous, & que s'il est triste
de vous adorer de si loin,
ce me sera du moins une
espece de merite auprés de
vous; je n'en ai point d'au-
tre à vous faire valoir, &
je ne crois pas même que
vous puissiez jamais sça-

voir qui je ſuis,

Si ce n'eſt que peut-être un
coup de la fortune
Ait porté juſque ſur nos bords
Le nom de l'enchanteur, qui
fait parler les morts,
Et qui voyage dans la Lune.

NOMINATION du Roy.

Meſſire Louis le Peletier, premier Preſident du Parlement, s'eſt démis volontairement de cette Charge entre les mains du Roy.

Il est fils de Claude Le Peletier, Conseiller d'Etat Ordinaire, President honoraire du Parlement, Ministre d'Etat, Controlleur General des Finances, ci-devant Prevôt des Marchands de Paris, & Sur-Intendant des Postes & Relais de France, mort le 10. Aoust de l'année derniere.

SA MAJESTE' a choisi, pour remplir cette importante Charge, Messire Jean-Antoine de Mesmes, Comte d'Avaux, & de

Neufchâtel, Seigneur d'Irval & de Cramoyelle, ci-devant Prevôt & Grand Maître des Ceremonies des Ordres du Roy. Cet illustre Magistrat à été Conseiller au Parlement en 1687. Président à Mortier en 1689. Prevôt & Mc des Ceremonies des ordres du Roy en 1703. de laquelle charge il s'est démis en 1709. en faveur de M. le Comte de Pontchartrain.

Il est fils de M. Jean Jacques de Mesmes Président à Mortier, & de Dame

Marguerite Bertrand de la Basiniere, & petit-fils de M. Jean-Antoine de Mesmes, Seigneur d'Yrval, Baron de Breüil, Vicomte de Vandeüil, Conseiller d'Etat ordinaire, & de Dame Anne Courtin, & arriere-petit-fils de Jean-Jacques de Mesmes, Maistre des Requestes, & Conseiller d'Etat, & de Dame Antoinette de Grossaine, fille unique & heritiere de Hierôme de Grossaine, Ecuyer Seigneur d'Yrval & d'Avaux, Baron de Breüil, &

Vicomte de Vandeüil, lequel Jean-Jacques de Mesmes fut envoyé en plusieurs negociations importantes ; il est mort fort âgé en 1642.

M. le premier President avoit pour Oncle Messire Jean-Jacques de Mesmes, Comte d'Avaux, Conseiller d'Etat ordinaire, Prévôt & Maître des Ceremonies de l'Ordre du St Esprit, lequel s'est distingué en quantité de negociations importantes, ayant été deux fois Plenipoten-

tiaire pour la Paix. La premiere, au Traitté de Nimegue en 1675. La seconde, au Traitté de Risvick en 1697.

Cette famille a produit beaucoup de grands hommes, entre lesquels se sont distinguez Henry de Mesmes & Claude de Mesmes, tous deux Grands-Oncles de M. le premier President. Henry de Mesmes, Ecuyer Seigneur de Roissy, Marquis de Moigneville, & d'Everly, qui fut President à Mortier en 1627. aprés

avoir occupé long-temps les premieres Charges, & ſervi l'Etat en pluſieurs occaſions importantes.

Il fut député aux Etats Generaux tenus à Paris en 1617. & à l'aſſemblée des Notables à Rouën : Il fut marié deux fois, la premiere, avec Jeanne de Mont-luc, fille du Maréchal Balagny, de laquelle il n'eut point d'enfans : La ſeconde, avec Marie Foſſez, fille du Marquis d'Everly, Chevalier des Ordres du Roy, de laquelle

il eut plusieurs enfans, & il n'en est resté que Dame Antoinette de Mesmes, épouse de Louise de Rochechoüart, Duc de Vivonne, Maréchal de France.

Claude de Mesmes Chevalier, Comte d'Avaux, Maistre des Requestes & Conseiller d'Etat fut Ambassadeur en plusieurs Cours de l'Europe : Sçavoir, à Venise, à Rome, à Mantouë, à Florence, en Savoye, deux fois en Allemagne, en Dannemarck,

en Pologne & Suede : la derniere fois qu'il fut en Allemagne, il traitta des Préliminaires de la Paix generale, & fut un des Plenipotentiaires au Traité de Munster ; il fut aussi Secretaire des Ordres du Roy, & Surintendant des Finances avec M. le President de Bailleul, & il mourut sans alliance.

Cette famille de Mesmes est originaire de Bearn, sortie de Pierre Chevalier, Seigneur de Mesmes, qui est nommé entre les pre-

miers & plus apparens du Bailliage de Roquefort en la Vicomté de Marſan ; ce Pierre de Meſmes vivoit en 1279. & avoit pour frere Guillaume de Meſmes pour Aumônier du Roy S. Louis ; il eut pour fils Roger de Meſmes, dit Coudun, Chevalier, Seigneur de Meſmes, pere d'Arnauld premier du Nom, Seigneur de Caixchen en l'Evêché d'Aire, duquel eſt deſcendu M. le premier Preſident aprés neuf degrez de generations.

Cette famille a donné un premier Prefident à Rouën, qui fut auffi deux fois Ambaffadeur en Allemagne; un Chancelier de Navarre; des Prefidens au grand Confeil, à la Chambre des Comptes, un Prévôt des Marchands à Paris, trois Prefidens à Mortier, plufieurs Confeillers au Parlement, Maiftres des Requeftes & Confeillers d'Etat, & quatre Officiers de l'Ordre du S. Efprit.

Cette Famille a toûjours protegé les belles

lettres. Voiture écrit à Monſieur d'Avaux, à propos de ſa Maiſon, qui eſt à preſent l'Hôtel de Bauviliers.

Je me rejoüis avec vous au nom des Penates de Jean Jacques de Meſmes & de tant de grands hommes vos ayeuls au nom de ces Penates qui ont été les Dieux tutelaires de Paſſerat, & de tous les ſçavants de ce ſiécle-là & de celui-ci, de

ce que vous avez renou-velle & embelli leur an-cienne demeure, &c.

Non ſeulement Meſ-ſieurs de Meſmes & d'Avaux ont protegé les belles Lettres, mais ils les ont cultivées eux-mêmes. *Il n'eſt pas hon-nête, dit encor Voiture, à un perſonnage, auſſi grand que vous l'êtes, d'être plus éloquent que nous.*

Je pourrois repeter icy

ici pour M. le premier President, tous les éloges que Voiture donne à ses Prédecesseurs, puis qu'il rassemble en lui toutes leurs grandes qualitez. Mais j'ai banni du Mercure les Panegyriques.

J'ajoûterai seulement quelques quadrins au premier de ceux que Voiture envoya à M. d'Avaux, à la mode de Neufgermain. Les let-

tres du Nom finissant
les Vers :

L'autre jour Jupiter
mand-a,
Par Mercure *& par ses*
*Pré-*vosts,
Tous les Dieux, & leur
command-a
Qu'on fit honneur au
grand d'Avaux.

Themis, qui cet ordre
approuv-*a*,
A ses côtez *inter di-vos*,

Pour le ſiécle ſuivant
plaç-*a*
Un premier Preſident
d'Avaux.

Oüi, dit Themis, ces
d'Avaux l-*a*
De tout temps me fu-
rent de-*vots*,
Pour l'an où la Paix ſe
ſer-*a*
Je garde à Paris un
d'Avaux.

En merite il égaler-*a*

Suos Avos & Pro-avos,
Peuple, Senat, tout aimera
Ce successeur du grand
d'Avaux.

On fait quelquefois de grandes fautes dans le Mercure, par le desir de bien faire, veut-on donner des Nouvelles trop fraiches, on est en danger d'en donner de douteuses, c'est ce qu'on a fait le mois passé, pour

ne s'être pas donné le temps de verifier un memoire, qui portoit: que M. Anisson, député de la ville de Lion au conseil du Commerce, avoit été fait Prevost des Marchands de ladite Ville, & cela ne s'est pas trouvé vray. C'est M. Ravat, qui, ayant été nommé pour les années 1708. & 1709. & continué pour 1710. & 1711. a été continué une

seconde fois pour 1712. & 1713.

De Lion.

Le Prevost des Marchands de Lion préside à la Jurisdiction de la consignation de Lion, la plus celebre de l'Europe pour les affaires du Commerce, dont les Jugemens sont executez dans toute l'étenduë du Royaume, & même

dans les Pays étrangers, & il commande dans la Ville en l'abſence du Gouverneur.

M. Ravat s'eſt conduit dans cette place avec tant de prudence & de ſageſſe, pendant les quatre années dernieres, qu'il a merité d'être continué une ſeconde fois, par une diſtinction qui n'a point eû d'exemple depuis 117. ans que la Prevoſté des

Marchands a été établie dans Lion.

Quoiqu'on n'ait point dû prévoir cette continuation, M. le Maréchal de Villeroy a bien connu qu'il rempliroit, en la faisant, les vœux de tous les ordres de la ville de Lion, qui regarde comme une justice de faire joüir M. Ravat de la tranquillité que nous esperons par la Paix, puisqu'il a essuyé

ſſuyé pendant quatre
nnées toutes ſortes de
raverſes, l'aproche des
ennemis, la famine,
& le dérangement du
Commerce, ayant re-
medié à tous ces maux
à la ſatisfaction de tout
le monde, & retabli la
ſeureté, l'abondance,
& la confiance dans les
affaires

LIVRE NOUVEAU.

IL paroît depuis peu dans Paris un Livre imprimé à Amsterdam, qui a pour titre *Nouveaux dialogues des Dieux*, ou *réflexions sur les passions; avec un discours sur la nature du dialogue.*

Le dialogue, dit l'auteur, est le genre d'écrire le plus ancien. Il est à croire que les premiers que la vanité, ou l'oisiveté engage-

ent à travailler, choisirent
ette maniere. Les hom-
nes ayant trouvé le moyen
le rendre leurs idées par
'usage des mots, lierent
les conversations, & je
ne doute point qu'avec le
penchant qu'ils ont à l'i-
nitation, ils n'ayent don-
né à leurs écrits la forme
le conversation ou de dia-
logue, qui devoit vraisem-
blablement se presenter à
eux, &c.

Aprés cette reflexion
ensée, qui fait sentir qu'en
effet la premiere maniere

de s'exprimer par écrit, a dû être une imitation naïve de la maniere naturelle dont les hommes s'expriment entr'eux de vive voix, il donne à Platon l'honneur d'avoir renouvellé de son temps l'usage du dialogue.

Ensuite il fait l'éloge de Platon, il nous peint avec force ses grandes qualitez, & justifie avec adresse des défauts qu'il n'est plus permis de blâmer dans un homme qui s'est acquis le surnom de *divin*.

Il convient par exemple que *Platon est trés diffus*, il dit pour l'excuser que

Les anciens ne se piquoiẽt point d'aller à la verité par le chemin le plus court: ils se ménageoient le plaisir de la chercher longtemps.

Si l'auteur dit que Platon est obscur, que ses idées ne sont point nettes, il ajoûte que *toutes les fois qu'il parle de l'amour son stile en fait*

l'éloge, & son imagination échauffée par son cœur en devient une fois plus brillante : quand il parle de la beauté, vous le croyez plein des transports qu'elle cause ; ce ne sont que grands mots qui, par ce qu'ils ont de confus, peignent parfaitement le desordre de l'amour.

C'est ainsi que l'Autheur, en jugeant sainement & sans prévention, des deffauts de

Platon, évite de heurter de front la prévention de ceux qui croiroient blasphemer, en convenant que *Platon manque quelquefois de justesse.... & qu'il y a du* chimerique *dans son élevation d'esprit...*

L'Autheur donne ensuite à Platon la plus grande loüange qu'on puisse donner à un Philosophe.

Il est certain, dit-il,

que de tous les Payens, Platon a eu la Morale la plus pure, & la plus conforme aux interêts de la societé.

L'Autheur établit ensuite une maxime trés veritable, & à laquelle peu de gens font attention.

L'esprit, qui s'exerce sur un genre particulier, a besoin pour y exceller, de toutes les qualitez necessaires pour réussir dans

tous les genres en general.

Je croirois qu'il en eſt de même des beaux arts ; qu'un Peintre, par exemple, ne peut être excellent Peintre, qu'il n'ait un genie propre à la Poëſie, & à la Muſique ; Lully n'étoit ſi grand Muſicien, que parce qu'il eût pû être grand Poëte, & grand Peintre, s'il eût cultivé la poëſie & la peinture ;

Racine eût été bon Peintre, M. le Brun eût été bon Poëte, & ainsi des autres, qui ont excellé, & qui excellent encor apresent dans ces trois genres ; c'est ce que je tâcherai de prouver dans une Dissertation que j'espere donner quelque jour au public.

L'auteur parle ensuite de Ciceron & de Lucien qu'il joint à Platon, & les donne tous

trois pour les plus parfaits modeles du dialogue.

Avant que de parler du dialogue il hazarde quelques conjectures sur ce qui fait la beauté d'un ouvrage.

J'entreprens, continuë-t-il, *de montrer que pour plaire, il ne s'agit que de flater l'esprit humain, & accommoder sa paresse.*

L'auteur fait plusieurs

reflexions trés delicates ſur la maniere de s'accommoder à ces deux foibles, en donnant dans les ouvrages d'eſprit aſſez à penetrer, à deviner, & non pas trop: parce que, dit-il, *on veut bien chercher, pourvû qu'on ne cherche pas longtemps, & qu'on ſoit ſûr de trouver.*

Aprés cette petite diſſertation il vient au dialogue, & ſemble vou-

loir prouver que c'eſt le genre d'écrire le plus difficile : tous ceux qui y réuſſiſſent en conviendront ; ceux qui travaillent dans un autre genre s'y oppoſeront, & ils pourroient bien avoir tort.

Le ſtyle oratoire & le ſtyle poëtique ſont plus commodes : il ne s'agit pour y réuſſir que de donner à ſon imagination le degré de chaleur qui fait

enfanter les idées vives, & qui produit les images fortes.

Dans le dialogue vous êtes forcé d'être naïf, réduit au naturel; vous ne sçauriez donner à vos idées que le feu qu'elles ont, & elles ne doivent point en emprunter de celui qui les expose.

Quand vous faites un Poëme, ou une Ode de vous vous donnez pour inspiré, & vous avez une Muse

ou un Dieu, sur le compte duquel vous pouvez mettre tous les écarts que vous faites.

Aprés plusieurs autres reflexions sur le dialogue, l'auteur paroist conclure & avec raison, qu'entre les dialogues le plus difficile est celui du theâtre : mais le temps de l'impression me presse, remettons au mois prochain à parler du reste du livre qui

merite plus de temps & plus d'attention que je n'ay pû en donner à la premiere partie du livre, qui ne m'eſt tombé dans les mains que dans le moment qu'il a falu finir le Mercure de ce mois.

COM-

COMPLIMENT

De la Sorbonne à Monsieur le premier President.

MONSEIGNEUR,

Agréez, s'il vous plaît, que la Maison de Sorbonne vous témoigne la joye particuliere qu'elle ressent dans la joye publique ; de ce que le Roy vous a choisi pour remplir la pre-

miere place du premier Parlement de ſon Royaume.

C'eſt un effet du ſage diſcernement, de S. M. d'avoir elevé à ce rang une perſonne de vôtre merite ; en qui ſe trouvent ſi bien réunies les qualitez qui conviennent, ſelon l'Ecriture, à un Magiſtrat que Dieu établit pour juger le peuple ; la droiture d'eſprit & de cœur, l'intelligence & l'amour des Loix ; & une fermeté à l'épreuve, pour maintenir la juſtice &

vaincre tout ce qui lui fait obſtacle.

Je ne parleray point des autres vertus, MONSEIGNEUR, qui éclattent en vous; de ces manieres nobles genereuſes, obligeantes mêlées de douceur & de gravité, qui vous rendent agreable & reſpectable aux Grands & aux petits, & qui vous attirent la bienveillance, la faveur & l'amitié des Princes mêmes.

Je dirai ſeulement, qu'en ce choix le Roy a conſi-

deré vos Services, & ceux que vos illuſtres Ancêtres ont rendus à l'Etat dans les Charges les plus importantes de l'Epée & de la Robe ; dans l'Armée & dans les Ambaſſades, dans la Guerre & dans la Paix.

On n'oubliera jamais, dans le nombre de ces Grands hommes, le Comte d'Avaux, Plenipotentiaire à Munſter pour la Paix, dont la capacité, la prudence, la Religion, & l'affection pour les Lettres & pour les Sçavans (qui a

toûjours été propre à la maiſon de Mêmes) ont immortaliſé la memoire. Mais permettez-moy, MONSEIGNEUR, de faire encore ici mention de Guillaume de Mêmes ; qui du temps de S. Loüis poſſeda par le choix honorable de ce Prince, la premiere dignité Eclesiaſtique de la Maiſon Royale pendant que ce même Prince honoroit auſſi de ſa confiance & de ſes bienfaits Robert de Sorbonne nôtre fondateur.

Nous oſons eſperer, MONSEIGNEUR, que la maiſon de Sorbonne qui doit ſa naiſſance à S. Loüis, & qui revére depuis ſi long-temps les perſonnes de vôtre nom, trouvera de la protection auprés de vous; & elle tâchera de la meriter, par l'attachement plein de reſpect qu'elle aura toûjours pour vôtre perſonne, & par les vœux qu'elle fera à Dieu pour vous, MONSEIGNEUR, & pour vôtre conſervation.

On a reçû ces trois articles trop tard pour les placer dans l'ordre le plus convenable.

REPONSE A LA QUESTION

Qu'est-ce que le cœur a de commun avec l'esprit?

QUoiqu'ils soient souvent en querelle,
Ma femme contre moy les sçait bien accorder:
Ce qu'ils ont de commun en elle,
C'est qu'ils me font bien enrager.

RECEPTION.

Monsieur Amelot de

Gournay, Maître des Requêtes, a été reçû President à Mortier au Parlement le 18. Janvier, à la place de feu Monsieur le President Molé de Champlastreux.

MORT.

Madame Ravot, veuve de Monsieur Ravot, Conseiller d'Etat, tante de M. Ravot d'Ombrevalle, Avocat General de la Cour des Aydes de Paris, est décédée le 14. Janvier 1712. à six heures du matin, âgée de quatre-vingt onze ans.

BENEFICES.

Le Roy a nommé à l'Evesché de Châlons sur Saone Messire François Madot, Evesque de Bellay.

L'Eglise Episcopale de Châlons n'a que sa seule antiquité de remarquable, & rien de beau que ses deux clochers au dessus du Portail, ses Cloîtres, & quelques tombeaux des anciens Comtes de Châlons. Cette Eglise autre fois de Saint Estienne, & aujourd'huy de Saint Vin-

cent, a son Chapitre composé de vingt-cinq Chanoines parmy lesquels il y a sept dignitez; le Doyen, le Chantre, le Tresorier, & quatre Archidiacres. Le Diocese renferme deux cens quatre Paroisses partagées en cinq Archiprestrez qui sont ceux de Montigny, Migny, Bresse, Tornus, Ouches, avec six Abbayes. L'Evesché est suffragant de Lyon: Saint Marcel qui vint prêcher la Foy à Châlons, l'an 179. accompagné de Saint Valerin ou Valerien,

ſous l'Empereur Antonius Verus, & qui y ſouffrit le Martyre par la Sentence de Priſcus, Chef de la Juſtice pour les Romains, en eſt reconnu l'Apôtre. S. Sylveſtre fut fait Eveſque de Châlons aprés le Bienheureux Jean vers l'an 490. & il mourut l'an 532. ou 533. S. Agricole, dit Saint Aregle Eveſque du lieu, mourut l'an 580. il avoit ſuccedé à S. Sylveſter. Saint Grat fut Eveſque de Chalons en 640. aprés Gelon ſucceſſeur de S. Loup.

Il y a eû un Concile à Chalons sur Saone, la dix-huitiéme année de Gontran, c'est-à-dire en 579. où Salonius Evesque d'Ambrun & Sagittaire Evesque de Gap, furent deposez. On en peut voir les particularitez dans l'histoire Ecclesiastique de Monsieur Fleury Tome 7. page 608.

Sa Majesté a donné l'Abbaye de Maizieres, Ordre de Cisteaux, Diocese de Chalons, à Mr l'Abbé d'Egvilly. Elle vacquoit par la mort de Messire Henry Felix de

Tassy, dernier Evesque de Chalons.

Celle de la Pieté, Ordre de Cisteaux, Diocese de Troyes à Don Fitz Herbert.

Celle de Pralons, à Me de Bussy Rabutin. Cette Abbaye de Filles est de l'Ordre de Saint Benoist, & dans le Diocese de Langres.

Celle de Nôtre-Dame des Anges, aussi de Filles, à Me Carbonel de Canisi. Elle est de l'Ordre de Saint Benoist & du Diocese de Coutances.

Celle d'Aumale, dite

aussi Saint Martin d'Acy, Ordre de Saint Benoist, Diocese de Coutances, à Mr l'Abbé Colbert, Chanoine & Grand Vicaire de Tournay.

La Ville d'Aumale est dans le païs de Caux, en Normandie. Elle est située sur le penchant d'une colline bornée d'une Prairie qui arrose la Bresle, & éloignée de quatorze lieuës de Roüen, de cinq de Neuchatel & de Blangy, & de huit d'Amiens. Il y a une Paroisse qui porte le titre de Saint Pierre, &

une autre ſous celuy de Sainte Marguerite hors la Ville, prés de l'Abbaye de ſaint Martin de l'Ordre de ſaint Benoiſt. Les batimens de cette Abbaye qui n'étoit autrefois qu'un Prieuré conventuel dependant de ſaint Lucien de Beauvais, étant tombez en ruine, & n'y ayant plus qu'un Religieux, Mr l'Abbé de l'Epinne, Conſeiller, Clerc au Parlement de Roüen, ancien Chanoine de la Cathedrale, homme d'eſprit & de merite & qui mourut au mois

de Decembre 1711., y introduisit la reforme des Benedictins de la Congregation de saint Maur au commencement de l'année 1704 Aumale où l'on trouve encore un Convent de Penitens & un de Dominicaines, a Baillage, Vicomté, Maîtrise des Eaux & Forests, Lieutenant de Police, Maire, quatre Echevins & autres Officiers de Ville. Son commerce principal consiste en Serges appellées Serges d'Aumale, & qui sont fort recherchées. Cette Ville

étoit anciennement assez bien fortifiée ; mais on n'entretient plus ny les murailles ny les fossez Elle a eu des Comtes particuliers. Eudes II. fils d'Henry dit, Etienne, Comte de Troyes & de Meaux, épousa une sœur uterine de Guillaume le Bâtard Duc de Normandie, & Roy d'Angleterre, qui le fit Comte d'Aumale. Ce Comté entra depuis dans la Maison de Ponthieu, & ensuite dans celle de Lorraine, par le mariage de Marie d'Harcourt, fille de Jean

VIII. Comte d'Aumale, avec Antoine de Lorraine. L'un de ces Comtes ayant fondé l'Abbaye d'Aumale, la Comtesse Ais ou Adelis y fit venir des Religieux de saint Lucien de Beauvais, & le Comte Etienne son fils confirma l'an 1115. tout ce qui avoit été fait touchant la fondation de cette Abbaye. La Ville d'Aumale fut erigée en Duché l'an 1547. par le Roy Henry II. en faveur de François de Lorraine, fils ainé de Claude de Lorraine Duc de Guise,

qui ceda ce Duché d'Aumale à Claude son frere : Ce dernier entr'autres enfans eut Claude de Lorraine pere de Charles Duc d'Aumale.

Sa Majesté a aussi donné la Coadjutorerie de l'Abbaye de filles de Vigniogou Ordre de Cisteaux, Diocese de Montpellier, à Me de Bernis.

Le Prieuré de Nôtre-Dame du Puy Chevrier, dit d'Entrefin, vacquant par la mort de Mr l'Abbé Petit de Villeneuve, Conseiller au Parle-

ment, à Monſieur l'Abbé Lormande Docteur en Theologie. Ce Prieuré eſt du Dioceſe de Poitiers, & de l'Ordre de Grammon.

Saint Eſtienne de Muret, Comte de Thier, commença la fondation & la reforme de cet Ordre dans ſon propre païs : mais pour ſe derober davantage au monde, il alla choiſir dans le Dioceſe de Limoges, un deſert preſque inacceſſible, entre Monime & Razés ; où il fit l'établiſſement qui dure encore. Les Rois d'An-

gleterre, pour lors Maiſtres de l'Aquitaine & du Limouzin, contribuerent à cet établiſſement, & les Seigneurs de Monime n'y contribuerent pas moins, & de pere en fils ils ont continué dans tous les tems de faire de grands dons à cette Abbaye : leurs tombeaux y ſont auſſi ; cette Maiſon eſt éteinte, leur nom de famille étoit Razés.

Le 27. du mois paſſé, Monſeigneur l'Eveſque de Graſſe donna les premices de ſon Epiſcopat à l'Egliſe

Paroissiale de S. Jean l'Evangeliste du Cardinal le Moine il y chanta le matin la grande Messe pontificalement, & le soir il prêcha dans la mesme Eglise d'une maniere fort pathetique, Mr Leulier Grand Maistre du College & Curé, n'oublia rien pour rendre la ceremonie celebre.

ARTICLE des Questions.

REPONSE *à la Question.*

Quest-ce que le cœur a de commun avec l'esprit

L'Anonime Laconique.

Le cœur ſent, & l'eſprit penſe.

REPONSE.

Je ſens bien que le cœur ſent, & je connois que l'eſprit penſe, tout le monde conviendra de cette diſtinction, cependant les eſprits ſont à preſent ſi ſouples & ſi deliez, qu'il eſt aiſé de

s'y méprendre ; à la verité le cœur fait rarement le personnage de l'esprit, mais l'esprit, est souvent le Singe du cœur.

Dans l'art de coquetter,
Cidalise est maitresse.
Et son nouvel Amant
l'autre jour s'y méprit,
Elle a tant de delicatesse
Et de rafinement d'esprit,
Que c'est presque de la tendresse.

REPONSE

Par l'Anonime jeune & tendre.

Il me ſemble qu'en amour le cœur & l'eſprit ont tant de rapport enſemble qu'on pourroit les confondre ſi l'on aimoit toujours ; les ſentimens du cœur détermi-nent le caractere de l'Eſprit; eſt-on touché de quelque objet, les impreſſions qu'il fait ſur le cœur paſſent juſ-qu'à l'eſprit, le premier

ressent, l'esprit comme interprete explique les mouvemens du cœur, & ces mouvemens sont toujours le principe des pensées de l'autre ; en un mot, quand on aime, l'esprit est du party du cœur, il en prend les interests, il entre dans tous ses motifs, il se rejoüit, il gemit avec luy, il en fait le portrait, il l'est luy-mesme : c'est dans le cœur qu'il puise ses saillies, il y trouve la naïveté, l'emportement de ses expressions, & semblable à un

écho, l'esprit repete les transports du cœur à proportion de sa capacité ; mais pour marquer encore mieux le rapport qu'ils ont ensemble, examinons un homme veritablement amoureux ; est-il jaloux, le cœur souffre, il entraine l'esprit dans son desordre, & ce dernier s'épuise par contrecoup en de tristes reflections qui ne finiront qu'avec la jalousie de nôtre amant malheureux ; s'il est Poëte, que de Vers la maladie du cœur va-t'elle exi-

ger de l'esprit, le cœur outré veut exhaler sa fureur, déja l'esprit est entré de moitié dans sa rage, il la sert, il la peint, & devient furieux luy-mesme en l'exprimant.

Mais si de nôtre amant la
maitresse est absente,
Le chagrin à l'instant, vient
s'emparer du cœur,
Il soupire, & sa voix tou-
chante
En penetrant l'esprit, y
porte la langueur.

Il se fait alors entre le cœur & l'esprit, une union

si naturelle & qui fait passer
si rapidement les mouve-
mens de l'un à l'autre, que
le commerce qu'ils ont en-
semble les confond, & dé-
robe à qui voudroit les dis-
tinguer la difference qu'ils
ont entre eux.

Et si dans le moment de
la cruelle absence
Le cœur a l'objet de ses feux
Veut marquer son impa-
tience.
Il veut, & c'est assez, l'esprit
d'intelligence
Averti dés l'instant de ses
soins amoureux,

Les partage, les peint, negligé tout pour eux.

Si la maitresse à son tour témoigne à nôtre amant qu'il est aimé.

Le cœur auparavant à la tristesse en proye,
Sent disparoître son chagrin
Et l'esprit à son tour, à l'aspect de la joye;
Du cœur content suit le destin.

Que l'accord de l'esprit & du cœur, est charmant alors, mais qu'il est rare que l'amour les unisse avec tant d'agrément, les delices d'un

retour ſincere eſt un bon-
heur inconnu pour les No-
bles malheureux qui livrent
leur cœur ſans reſerve, la
tendreſſe eſt une vertu que
le tems ou l'inconſtance a
tari dans les femmes, la va-
nité d'eſtre aimées eſt au-
jourd'huy le guide de leur
cœur, & ſi l'amour trouve
à s'y placer quelquefois, c'eſt
un moment de caprice qui
l'introduit, il ne ſubſiſte,
& ne finit que par le caprice.

Si d'un amour parfait le
ſexe étoit capable,
Noſtre ſort ſeroit trop
heureux,

Ce qu'on y trouveroit d'aimable
Suffiroit pour combler nos vœux,
Malgré la triste experience
Des maux qu'il fait aux tendres cœurs,
Du plaisir l'aveugle esperance
Bannit la crainte des malheurs
Le caprice, la fourberie
Suivis de la coquetterie,
Sont les écüeils certains où l'on va se briser ;
Mais un appas flatteur dérobe le naufrage,

Le

Le devot se laisse abuser,
Le Philosophe est sans cou-
rage,
Le foible aprés leur chute
a de quoy s'excuser,
La sagesse est enfin d'un si
penible usage,
Que quelque soit le danger.
On trouve moins d'avantage
A le fuir qu'à s'engager,
Le fuir ! helas le peut-on
faire,
L'amour, quand il surprend
est un mal necessaire,
Et lors que deux beaux yeux
ont sçeu nous enflamer,
Adieu le cœur, il faut aimer.

Janvier 1712.

SUITE
des Nouvelles.

De Vienne le 30. Decembre.

L'Archiduc a fait écrire au Prince Esterhasi Viceroy de Hongrie, de faire faire à Presbourg tous les preparatifs necessaires, parce qu'il esperoit y arriver le 2. Janvier pour y recevoir la Couronne de ce Royaume. Il arriva hier un Courrier de ce Prince, dépêché de Francfort, qui a rapporté qu'il y

avoit esté couronné le 22. & qu'il en devoit partir incessamment. Quelques Lettres particulieres portent qu'aprés son Couronnement il avoit refusé de signer la Capitulation perpetuelle. Celles d'Hongrie marquent que plusieurs Troupes de Mécontens recommençoient à faire des courses, de maniere qu'il n'y a aucune seureté dans les chemins, & qu'il y a à apprehender qu'il ne se forme dans ce Royaume une nouvelle Confederation :

mais on espere que par une Dietre que l'Archiduc fera assembler à Presbourg dés qu'il y aura esté couronné, la tranquilité de ce Royaume sera entierement rétablie.

De Hambourg le 8 Janvier.

Les dernieres Lettres qu'on a reçeuës de Staden, portent que le Roy de Danemarc & le Roy Auguste desespe-rant de pouvoir s'emparer de Stralzund de vive force, parce qu'ils trouvoient de

grandes difficultez à faire une descente dans l'Isle de Rugen, d'où cette Place tiroit tous les secours dont la Garnison avoit besoin, avoient resolu d'attaquer Wismar dans les formes, la Garnison ayant esté considerablement affoiblie par la derniere sortie : que pour cet effet ils avoient renforcé les Troupes du blocus de six mille hommes, & qu'ils y avoient envoyé du canon & des mortiers, aprés quoy le Comte de Rantzau avoit resserré cette Place.

tres étroitement : que le Gouverneur se preparoit à une vigoureuse resistance ; qu'il avoit fait dépaver les ruës pour empêcher l'effet des bombes, & fait publier que tous les Bourgeois qui auroient quelque répugnance à prendre les armes pour la deffense de leur patrie, eussent à sortir ; que le General Rantzau, avoit de son côté fait avertir les habitans que s'ils prenoient les armes pour la deffense de la Place il les traiteroit avec la derniere rigueur ; que nonob-

ſtant ces menaces tous les Habitans, ainſi que la Garniſon, paroiſſoient reſolus de ſe deffendre juſqu'à la derniere extremité ; que le 17. Decembre les Aſſiegeans s'approcherent à trois cens pas de la Ville où ils dreſſerent des batteries de canons & de mortiers ; que le 29. ils commencerent à y jetter des bombes & des boulets rouges, & continuerent juſqu'au 2. de ce mois ; mais avec peu de ſuccés, le Gouverneur ayant fait dépaver les ruës, & fait poſter des

troupes d'Ouvriers & d'autres Bourgeois dans tous les Quartiers, pour estre à portée d'éteindre promptement le feu ; que ces précautions, jointes à l'incommodité que les Assiegeants reçoivent de l'Artillerie des Assiegez qui renversoit leurs ouvrages & démontoit la pluspart de leurs canons, les obligerent à se retirer dans leur ancien Camp, & à convertir de nouveau le Siege de cette Place en blocus. Que les Troupes du Roy de Dannemarc & du

Roy Auguſte avoient auſſi jetté des bombes & des boulets rouges pendant vingt-quatre heures ; mais auſſi ſans aucun ſuccés conſiderable, ce qui avoit déterminé ces deux Rois à mettre leurs Troupes en quartier d'hiver, de maniere néanmoins que cette Place demeureroit toujours bloquée, par les Troupes Moſcovites qui eſtoient en marche pour venir renforcer leur Armée, dont les Quartiers ſeroient à Anclam & à Gripſwald, & ſoutenuës

par les Troupes Saxones qui ne retourneroient pas en Saxe avec le Roy Auguste ; & qu'à l'égard de celles du Roy de Dannemarc, elles hiverneroient dans le Holstein Danois.

De Madrid le 4. Janvier.

Nous venons d'apprendre par les Lettres du Camp de Calaf du 22. que Mr le Comte de Muret avoit enfin esté obligé faute de vivres & de munitions de lever le Siege du Chasteau de

Cardonne ; voicy ce que portent ces Lettres.

Malgré le ſecours que le General Staremberg préparoit pour le Chaſteau de Cardonne, on auroit pû s'en rendre maiſtres ſi la bréche qu'on y avoit faite, euſt eſté dans un endroit un peu plus acceſſible. On avoit placé une autre batterie pour faire une nouvelle bréche, mais la plus grande partie du canon ne put ſervir faute de munitions. Cependant le General Staremberg eſtant informé que la

Garnison estoit sur le point de se rendre pareillement faute de munitions & de vivres, dont les Assiegeants manquoient aussi, renforça le Détachement qui estoit à Salegariga le 21. avec lequel il tenta de secourir ce Chasteau; mais aprés avoir esté repoussé trois fois, il fut obligé de se retirer avec beaucoup de perte; celle que firent les Troupes du Siege dans ces trois attaques, fut de soixante hommes tuez, & d'un plus grand nombre de blessez; parmi les pre-

miers il y a eu le Sergent Major general, deux Capitaines du Regiment de la Couronne, Mr le Comte de Melun, un Capitaine de Grenadiers de la Compagnie des Gardes à pied Espagnoles. Le General Staremberg, outré de n'avoir pû réüssir dans son entreprise, retourna le lendemain à la charge: ses Troupes furent encore fort mal-traitées à l'attaque du Pont de las Corminas, gardé par les Regimens de la Couronne & de Truxillo, sans pouvoir les

forcer, mais ayant trouvé moyen de passer la riviere à gué, elles prirent ces deux Regimens en flanc, & les obligerent à se retirer en desordre. Mr le Comte de Muret donna aussi tost avis à Monsieur de Vendosme de ce qui s'estoit passé; envoya au Gouverneur du Chasteau pour avoir une Sauvegarde pour les malades qui estoient dans la Ville, ensuite il se retira avec ses Troupes & les Bagages, abandonnant son Artillerie faute de voitures.

Les Ennemis ne le poursuivirent point, & se contenterent de faire entrer le secours dans le Chasteau, aprés quoy ils se retirerent.

Lettre de Sarragosse du 3. Janvier.

Les Ennemis, au nombre de quatre mille hommes de Troupes reglées & d'un plus grand nombre de Miquelets, attaquerent le Camp du Regiment de la Couronne le vingt-deux du mois passé à la pointe du jour devant Car-

donne, favorisez par un broüillard si épais que l'on ne voyoit pas à quatre pas devant soy. Cependant quoy que ce fut une espece de surprise, ce Regiment fit tout ce que de vieilles Troupes peuvent faire, mais ils fut obligé d'abandonner leur poste par la superiorité des Ennemis, & se retira sur une hauteur où ils ne jugerent pas à propos de le poursuivre ce jour-là.

Le vingt trois les Ennemis qui estoient quatre contre un, l'attaqua de nouveau, ensorte qu'il fut obligé de

se retirer. Il a eu plus de deux cens hommes tuez ou blessez. Mr Bonnet, Commandant du second Bataillon de ce Regiment est du nombre des Morts ; Mr Dautruy, Major, a esté blessé de trois coups au travers du corps, & on ne croit pas qu'il en revienne ; Mr le Chevalier de Tessé, Colonel, a esté perdu une heure, mais il n'a esté ny blessé ny pris. Les Ennemis ont perdu beaucoup de monde dans cette action, puisque de quatre cens hommes seulement qui sortirent de la Place pour

favorisser l'entrée du secours, cinquante furent tuez avec l'Officier qui les commandoit, & cent furent blessez.

Le soir du même jour, Mr le Comte de Muret, qui commandoit au Siege, sçachant que ses Troupes souffroient extrêmement faute de vivres, les Soldats n'ayant depuis huit jours qu'un quart d'une ration de pain, prit le parti de lever le Siege, sans y estre forcé par d'autres raisons, laissant l'Artillerie faute de mulets pour la retirer.

Les Troupes du Siege estant

arrivées au Camp, Monsieur de Vendosme prit le party de se retirer : il fit lever en plein jour les Gardes de dessus les ruisseaux qui séparoient les deux Armées, les unes aprés les autres, & se mit en bataille à un quart de lieuë des Ennemis, où l'Armée campa. Le lendemain il ne luy fit faire qu'une demi-lieuë; mais le General Staremberg n'osa sortir de son Camp pour la suivre.

Monsieur de Vendosme conserve le poste de Cervera, où il a mis cinq Bataillons & un Regiment de Dragons qui n'a

pas souffert comme les autres pendant la Campagne. Ce Prince est avec l'Armée à Agramunte, où il distribuë les Quartiers d'hiver aux Troupes qui garderont la Segre. Nous avons Arens, Venasque, & Castel-Leon de cette Campagne. Cardone l'auroit renduë plus avantageuse, mais ce n'est pas une chose irreparable au commencement de la Campagne prochaine, en cas qu'on la fasse, les mesures que l'on a déja prises, & que l'on prendra pour le transport des vivres & des munitions, donnant lieu d'espe-

rer que les Troupes n'en manqueront plus.

D'Utrecht le 19. Janvier.

Mrs les Plenipotentiaires du Roy arriverent le 9. à Cambray, où ils sejournerent le 10.

Le 11. ils arriverent à Valenciennes.

Le 12. à Mons, où Mr le Comte de Dhona qui en est Gouverneur, les fit saluer par trois decharges generales de l'artillerie, & leur donna un grand repas.

Le 13. ils arriverent à Bruxelles, où ils furent reçus avec les mesmes honneurs. Mr le Marêchal d'Uxelles alla descendre avec Mr le Commandeur de Beringhen qui l'accompagne, chez Me la Princesse d'Isenghien qui les regala magnifiquement; Mr l'Abbé de Polignac descendit chez Me de Rupelmonde qui luy donna aussi un magifique soupé, & Mr Mesnager, logea dans une autre maison avec ses Officiers.

Le 14. ils arriverent à

Anvers où ils ſejournerent le 15.

Le 17. à Gorcum.

Le 18. à Utrecht.

Ils ont été reçus dans tous ces lieux avec les meſmes honneurs qu'ils l'avoient été à Mons & à Bruxelles, les Hollandois les ayant toûjours fait accompagner par des Commiſſaires, tant pour les faire recevoir honorablement, que pour les défrayer pendant toute leur route depuis Bruxelles.

De Montpellier le 11. Janvier.

Les Etats de Languedoc firent faire hier un Service magnifique pour le repos de l'ame de feu Monseigneur le Dauphin. Mr l'Archevesque de Narbonne y officia comme President de cette Assemblée. Mr l'Evêque de Alep prononça l'Oraison funebre, & Mrs les Evesques de Mirepoix, de Lodeve, d'Agde, & de Beziers firent les Absoutes.

Tous

Tous les Deputez y assisterent chacun dans leur rang, avec le Chapitre de Saint Pierre & un grand concours de monde.

ARTICLE des Enigmes.

Enigme du mois passé.

Peu m'ont sçû deviner
on m'appelle Fenestre,
Vous le sçavez Docteurs
ma forme fait mon être,
Et je puis exister sans
corps,

On m'en donne pourtant
de foibles & de forts ;
Hors de moy les volets en
cercle se promenent,
Et les chassis en moy, haut
& bas se démenent ;
Par moy se fit jadis quel-
que amoureux larcin,
Et par moy fut sauvé ja-
dis quelque assassin ;
En tout pays je suis d'une
même nature,
Mais je change de nom en
changeant de figure.

Noms & Envois de ceux qui ont deviné l'Enigme.

La Comtesse des Mathurins : la spirituelle Normande des Fossez : Mathieu Fenestrel & le Baron de Fenestre : quand on ne peut trouver la porte, il faut passer par la Fenestre : Rigolin le reflechisseur : la jolie Tortiborgni-boiteuse : Pyrame & Thisbé.

Envoy à la Belle endormie,
Sur l'Air, *Réveillez vous.*

Belle à qui quelque Amant peut-estre
A fait quelques larcins d'amour,
Souvenez-vous de la Fenestre,
Fermez la mieux, même en plein jour.

ENIGME.

Je suis né prisonnier, petit & méprisable,
Souvent de mes prisons l'on me delivre à table;

J'engendre des enfans prisonniers comme moy,
Et je porte le nom d'un Roy;
J'enferme dans mon sein l'image de mon pere,
Je ne suis point le Dieu de l'Isle de Cythere;
J'habite pourtant dans les cœurs.
Icy, Mortels, versez des pleurs;
Un de mes logements a tué vostre mere,
Et vous causa bien des malheurs.

AUTRE ENIGME.

Lorſque par de juſtes liens
On ſçait unir à moy celuy
qui me reſſemble,
Nous ne faiſons plus qu'un
enſemble,
Je vois tout par ſes yeux, il
voit tout par les miens;
Si je luy fais tenir quelque
diſcours frivole,
En revanche je ſçay luy cou-
per la parole.

Dernieres Nouvelles.

De Rome le 23. Decembre.

Le Pape s'eſt enfin determiné à donner le Chapeau de Cardinal à Don Annibal Albani. S. S. aprés avoir demandé dans un Conſiſtoire le ſentiment des Cardinaux ſur cette Promotion, ils y applaudirent tous, & le S. Pere dit, *puiſque vous le jugez tous à propos, nous nommerons Don Annibal Albani Cardinal ; & je prie Dieu*

que cette Promotion soit à sa plus grande gloire, & au bien de l'Eglise. Ensuite S. S. prononça la Formule, & aussitôt le Canon du Château S. Ange se fit entendre. Tous les Cardinaux qui se trouverent au Consistoire allerent ce jour-là complimenter Dona Bernardina, Mere du nouveau Cardinal, qui reçut aussi les felicitations de toutes les autres personnes les plus distinguées, & il y eut le soir des illuminations par toute la Ville.

De Cadiz le 8. Janvier.

Un Armateur de S. Malo a amené icy une Prise Hollandoise estimée dix mille Ecus. On a levé l'Arrest qu'on avoit mis sur deux Bâtimens Genois qui étoient dans nostre Port, & ces Bâtimens ont remis à la voile pour retourner à Genes, mais l'Arrest mis sur le Vaisseau Venitien n'a point été levé, & au contraire, ce Vaisseau a été declaré de bonne prise.

On a appris par un Vaiſſeau d'avis arrivé de la Martinique d'où il eſt parti le premier Decembre, que Mr Ducaſſe devoit en faire voile le 15. avec quatrre Vaiſſeaux de guerre François qui l'y avoient joint.

Un Vaiſſeau Anglois de 60. Canons ayant été pouſſé ſur nos côtes par un coup de vent, y a échoüé. L'équipage qui s'eſt ſauvé à terre, eſt venu icy, & on luy donne la ſubſiſtance. On travaille à remettre le Vaiſſeau à flot, & l'on eſpere y reüſſir.

D'Huningue le 15. Janvier.

Nonobſtant le débordement du Rhin, environ trois cens hommes des Ennemis, ayant paſſé ce Fleuve dans des batteaux prés de l'Iſle de Newbourg, étoient entrez en Alſace où ils avoient commencé à piller; mais nôtre Commandant en ayant eû avis a auſſitôt fait ſortir cent Dragons & autant de Grenadiers pour les aller chercher. Ils les ont trouvez au Village de Ru-

mensheim, les ont attaquez, en ont tué trente, & fait un plus grand nombre de prisonniers, qui ont dit que leur Partisan, qui avoit été tué, étoit l'un de leurs plus fameux.

De Charleroy le 26. Janvier.

Un Party de nôtre Garnison surprit hier un convoy de vingt Chariots chargez qui alloient à Mons, sous l'escorte de 30. hommes qui prirent la fuite dés qu'ils apperçurent qu'on alloit les

attaquer ; & comme ils eurent le temps de dételler les chevaux, on fut obligé de bruler les Chariots, ne pouvant les emmener.

D'Abbeville le 27. Janvier.

Un gros party ennemi étant entré dans le Boulonois, pour lever les contributions, a été coupé & entierement deffait par les Troupes qui sont icy en quartier.

De Vienne le 6. Janvier.

Quoy qu'on affecte de

publier icy que tout est tranquile en Hongrie, on a des avis certains que la plus grande partie de la Noblesse Hongroise est trés mécontente de ce qu'on n'a encore donné à la nation aucune satisfaction sur les Griefs dont elle s'étoit plainte dans les precedentes Diettes, & entr'autres de ce qu'on ne donnoit pas à des Hongrois les Gouvernemens des Places du Royaume, & qu'on n'en retiroit pas les Troupes Allemandes, ainsi qu'on l'avoit promis.

L'Archiduc ne doit arriver à Presbourg, qu'au commencement de Fevrier, Quoy que ce Prince ait fait une nombreuse promotion de Conseillers d'Etat, plusieurs Seigneurs se plaignent de n'y avoir pas été compris, & particulierement ceux qui avoient été honorez de cette Dignité par l'Empereur Joseph.

On a reçu un Courrier du Resident de l'Empire à Constantinople, qui a raporté que le party du Kan des Tartares ayant prevalu

ſur celuy du Grand Viſir, ce Miniſtre avoit été depoſé le 20. Novembre, tous ſes biens confiſquez le lendemain, & que l'Aga des Janiſſaires qui avoit été mis à ſa place, avoit écrit au Roy de Suede qu'il luy meneroit au Printemps une Armée de deux cens mille hommes.

D'Utrecht le 21. Janvier.

Mr l'Eveſque de Briſtol, premier Pleniporentiaire de la Reine de la Grand Bretagne arriva icy le 15. avec une nombreuſe ſuitte, & Mr le Comte de Strafford arriva le

17. Aprés que Mrs les Plenipotentiaires de France y furent arrivez, ils le firent sçavoir aux Magistrats, & Mrs les Plenipotentiaires d'Angleterre allerent incontinent les visiter, & le soir Mrs les Plenipotentiaires de France rendirent la visite à Mrs les Plenipotentiaires d'Angleterre.

Mr le Comte del Borgo, Plenipotentiaire de Mr le Duc de Savoye, arriva le 20. & la pluspart de ceux des sept Provinces unies, se sont aussi déja rendus icy.

TABLE.

Avertissement, 3
Cantate sur le recouvrement de la santé de Monseigneur le Comte de Toulouse, 5
Extrait du Voyage de Mr Chambon dans les Mines de Pologne, 15
Etrennes, 43
Nouvelles, 49
*Lettre de Mr le Chevalier P** sur un petit vol fait chez Payen, Traiteur*, 80
Ode de Mr de la Mothe, 87
Madrigal nouveau, à une femme jalouse, 92
Madrigal par la jeune Muse, 93

TABLE.

Abregé de la fameuse Question sur la circulation du sang par le cœur du Fœtus, 97
Avanture arrivée dans un Bal, 143
Vers sur l'Inconstance, par feu Mr P.... 166
Envoy d'un Extrait d'une Lettre, 172
Chanson nouvelle, 193
Morts, 199
Mariages, 205
Piece fugitive, Lettre à une Demoiselle Suedoise sur son Portrait, 209
Démission de Mr le Peletier de la Charge de Premier President,

Le Roy choisit Mr de Mesmes pour remplir cette importante Place, 221

TABLE.

Mr Anisson continué Prevost des Marchands de la Ville de Lyon, 236
Livre nouveau, 242
Compliment de la Sorbonne, fait à Mr le Premier President, 257
Benefices, 265
Article des Questions, 278
Suite des Nouvelles, 290
Article des Enigmes, 313
Dernieres Nouvelles, 319

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conseillers les gens tenants nos Cours de Parlements, Maistre des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conseil, Prevost de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenant Civils & autres nos Justiciers & Officiers qu'il appartiendra, SALUT. Ayant choisi nôtre tres-cher, & bien amé CHARLES DU FRESNY, Sieur de Riviere, Nôtre Valet de Chambre ordinaire ; pour continuer de faire le Recuëil de plusieurs nouvelles, Relations, & Histoires ; & le faire imprimer sous le titre de Mercure Galant ; il nous a tres-humblement fait supplier de lui vouloir accorder nos Lettres de Privilege sur ce nécessaires. A CES CAUSES Nous lui avons permis & permettons, par ces Presentes, de faire imprimer le Livre intitulé LE MERCURE GALANT, *Contenant plusieurs Nouvelles, Relations, Histoires & generalement tout ce qui dépend dudit Livre, & qu'on a coutume d'y mettre depuis trente ans*, en telle forme, marge, caractere, & autant de fois que bon lui semblera, par tel Imprimeur & Libraire qu'il voudra choisir

& de de le faire vendre & débiter par tout nôtre Royanme, pendant le temps de trois années consecutives à compter du jour de la datte des Presentes ; faisons déffenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient d'en introduire d'Impressions Etrangeres en aucun lieu de nôtre obéissance, & à tous Imprimeurs, Libraires & Colporteurs, & tous autres de faire imprimer, vendre, & débiter, & contrefaire ledit Livre, ni graver aucunes Planches servant à l'ornement d'icelui, ni même de le donner à lire pendant ledit temps, sous quelque pretexte que ce soit, sans la permission expresse, & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits ; de six mil livres d'amende contre chacun des contrevenants, dont un tiers à l'Hôtel Dieu de Paris, un tiers au Denonciateur, & l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens dommages & interests à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois du jour & datte d'icelles ; que l'impression dudit Livre sera faite dans nôtre Royaume, & non ailleurs, & ce conformement aux Reglemens de la librairie ; & qu'avant de l'exposer en vente, il en sera mis deux Exem

plaires dans nôtre Biblio heque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre tres cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur PHELIPEAUX, Comte de Ponchartrain, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité desdittes presentes, du contenu desquelles, Vous MANDONS, & enjoignons de faire jouir & user ledit sieur Exposant, ou ses ayant cause, pleinement & paisiblement sans souffrir qu'il leur soit causé aucun trouble, ou empêchement. Voulons qu'à la Copie des presentes qui sera imprimée au commencement, ou à la fin dudit Livre, soit tenuë pour bien, & duëment signifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires foy soit ajoûtée comme à l'original. Commandons au Premier nôtre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution des Presentes tous Actes requis, & necessaires sans autres permissions nonobstant Clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires: CAR tel est nôtre plaisir. DONNE' à Versailles le trente unieme jour d'Aoust, l'an de grace mil sept cens dix, & de nôtre Regne le soixante huit, Par le Roy en son Conseil. *Signé*, DE VANOLLES.

Registré sur le Registre num. 3. *de la Communauté des Imprimeurs & Libraires*

de Paris, page 63 num. 36. *conformement aux Reglements, & notamment à l'Arrest du 13. Aoust 1703. A Paris, ce 2. Septembre* 1710. Signé, P. DE LAUNAY, *Sindic.*

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F.